



Assemblée générale

Soixante-treizième session

46^e séance plénière

Judi 6 décembre 2018, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M^{me} Espinosa Garcés. (Équateur)

*En l'absence de la Présidente, M. Gertze (Namibie),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 40 de l'ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général (A/73/374)

Projet de résolution (A/73/L.44)

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne, qui va présenter le projet de résolution A/73/L.44.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de présenter le projet de résolution A/73/L.44, intitulé « La situation en Afghanistan ». Comme les membres de l'Assemblée le savent, ce texte a été présenté pour la première fois en 1980 et il est présenté chaque année depuis lors. Depuis 2002, l'Allemagne joue le rôle de facilitatrice du projet de résolution. Cela n'a jamais été facile, mais, en fin de compte, nous avons toujours été en mesure de parvenir à un consensus, ce qui nous semble extrêmement important, car cela montre l'opinion consensuelle de la communauté internationale au sujet de l'Afghanistan et de sa population, qui souffre en raison du conflit qui y fait rage. Cette souffrance est la raison pour laquelle il est très important que la communauté internationale soit unie.

Le contenu du projet de résolution A/73/L.44 reflète l'évolution de la dynamique en Afghanistan au fil

des ans, les changements sur le terrain et l'appui international. Cette année, les événements les plus importants ont été les élections législatives en octobre et la conférence ministérielle de Genève en novembre, qui a donné de bons résultats. Le texte du projet de résolution est le reflet des positions des États Membres telles qu'elles nous ont été communiquées, et nous avons fait tout ce qui nous pouvions pour les prendre toutes en compte. Bien sûr, il n'est jamais possible de satisfaire l'ensemble des États Membres; il faut faire des compromis, et c'est ce que nous nous sommes efforcés de faire. Naturellement, au bout du compte, le texte doit refléter les faits sur le terrain.

Le principal objectif du projet de résolution est d'exprimer notre appui à l'Afghanistan et à son peuple. Je tiens donc à remercier toutes les délégations qui ont fait preuve de souplesse pour défendre cette manifestation de soutien au peuple afghan.

En ce qui concerne la teneur du projet de résolution, les conditions de sécurité précaires sont notre principale source de préoccupation. Nous avons tous conscience du nombre d'attaques très médiatisées, la plus récente étant celle du 20 novembre, qui visait des théologiens et a causé la mort de 55 personnes. Nous appelons tous les Afghans à faire bloc.

Nous souhaitons également rendre hommage au patriotisme et aux sacrifices des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Aux côtés de ses partenaires internationaux, l'Allemagne restera présente en Afghanistan sur le front de la sécurité, par le truchement

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-41574(F)



Document adapté

Merci de recycler



de la mission Soutien résolu, dirigée par l'OTAN, pour appuyer les Forces nationales de sécurité afghanes. Notre cherchons à instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan. La situation dans le pays ne pourra pas s'améliorer sans un appui au secteur de la sécurité, mais cet appui ne sera viable que si l'amélioration du secteur de la sécurité s'accompagne d'un soutien au développement social, à la stabilisation de la société et à la mise en place d'institutions fonctionnelles dans le pays.

S'agissant du processus de paix, il est très important qu'il soit inclusif, qu'il soit dirigé et pris en mains par les Afghans, et qu'il mobilise à la fois le Gouvernement afghan et les Taliban. C'est la seule voie qui mène à un règlement durable. Nous avons observé des signaux très positifs durant le cessez-le-feu de l'Eïd al-Fitr cet été. Nous avons également été témoins du lancement de nouvelles initiatives lors de la Conférence de Genève. Le projet de résolution dont nous sommes saisis réitère l'appel lancé aux parties au conflit pour qu'elles assument leurs responsabilités s'agissant de réaliser la paix et qu'elles engagent des pourparlers directs, sans conditions préalables. Cela s'adresse aux Taliban. Les pays de la région doivent faire tout leur possible pour appuyer le processus de paix.

L'Afghanistan a beau avoir accompli beaucoup de progrès, il reste encore de nombreux défis à relever. Ainsi, il est crucial de combattre la corruption, de lutter pour une bonne gouvernance et de renforcer les institutions. Je tiens également à souligner l'importance de l'autonomisation des femmes dans le pays, de leur participation au Gouvernement et de leur éducation, ainsi que de leur donner la possibilité d'aller à l'école ou à l'université. J'encourage le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts dans ces domaines et à mettre en œuvre les réformes politiques et économiques annoncées.

L'Allemagne reste déterminée à soutenir l'Afghanistan et le peuple afghan et à s'efforcer de forger un consensus international que la population afghane puisse percevoir. Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement afghan et nos partenaires internationaux.

Pour terminer, l'Allemagne s'associe à la déclaration qui sera prononcée au nom de l'Union européenne durant le débat de ce jour.

M. Saikal (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Présidente d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan, alors que

nous nous apprêtons à adopter le projet de résolution de cette année sur notre pays (A/73/L.44).

Pour commencer, je remercie M. Christoph Heusgen, M. Friedrich Schröder et le reste de l'équipe de la Mission allemande d'avoir habilement facilité les négociations autour du projet de résolution. Ces remerciements s'adressent également à toutes les délégations pour leur participation active et pour la souplesse dont elles ont fait preuve au cours des délibérations. Grâce à leurs efforts, le projet de résolution de cette année reflète les importants faits nouveaux survenus durant l'année écoulée concernant les conditions de sécurité, le processus de paix et de réconciliation, la récente Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan et, surtout, le partenariat pérenne conclu entre mon pays et la communauté internationale sur les objectifs incontournables que nous partageons tous.

Faire le point de la situation en Afghanistan et nous arrêter un instant sur le passé nous permettra de mieux avancer sur la voie qui mène à la consolidation des acquis et à une stabilité et une sécurité garanties dans le pays. L'emplacement géographique stratégique de l'Afghanistan au cœur de l'Asie a poussé certains intérêts particuliers à l'ingérence et à l'interférence, ce qui ne profite à personne. La violence qui s'en est suivie a infligé à notre peuple des souffrances et des ravages indicibles, entraînant une crise humanitaire qui a provoqué une instabilité dans l'ensemble de la région. Face à cela, notre peuple a résisté et défendu la dignité et l'intégrité territoriale de son pays. Après la fin de l'occupation soviétique et l'effondrement du régime communiste, nous avons assisté à une nouvelle ère d'ingérence, dans laquelle des groupes de supplétifs ont été utilisés pour engranger des gains stratégiques. Les défis que nous avons dû relever à l'époque sont encore perceptibles aujourd'hui, et nécessitent une nouvelle démarche et des calculs repensés pour privilégier la sécurité non seulement de l'Afghanistan, mais de la région tout entière.

Aujourd'hui, en dépit de toutes les difficultés prévalentes, l'Afghanistan a franchi un cap et a atteint ses objectifs en matière de sécurité et d'autonomie. Le projet de résolution de cette année illustre à quel point la communauté internationale est attachée à cet impératif, ce dont nous lui sommes reconnaissants.

Dans le domaine de la sécurité, nos forces nationales défendent vaillamment notre dignité et notre liberté et, dans un contexte plus large, luttent pour défendre la sécurité mondiale. Ils se sont mesurés aux Taliban et à d'autres maillons du réseau terroriste transnational,

adoptant une posture offensive et infligeant de lourdes pertes à ces éléments sur le champ de bataille. Malgré leurs tentatives répétées, les Taliban n'ont pas réussi à s'emparer ne serait-ce que d'une seule province ou ville, ni même à imposer leur contrôle où que ce soit dans le pays. Des progrès semblables sont à noter s'agissant des efforts de lutte contre les combattants terroristes étrangers tels que Daech, dont la présence et les capacités ont été réduites, notamment dans les provinces du nord. Les Taliban et d'autres groupes qui leur sont affiliés ont changé de stratégie, en prenant pour cible les agglomérations et d'autres cibles vulnérables, comme les sites et rassemblements religieux, dans le but d'exacerber les tensions internes.

La dernière attaque de ce type, qui a visé des théologiens le mois dernier, a fait plus de 55 morts et plus de 80 blessés, dont certains grièvement. Qu'il me soit permis d'affirmer une nouvelle fois que de telles attaques ne parviendront jamais à amoindrir ni notre unité, ni notre engagement en faveur d'un Afghanistan pacifique et démocratique. Il suffit pour s'en convaincre de voir combien d'Afghans ont fait la queue pendant des heures, au mépris du terrorisme, pour voter lors des récentes élections législatives.

Nous remercions tous les partenaires internationaux, notamment ceux de la mission Soutien résolu, dirigée par l'OTAN, ainsi que les autres pays qui apportent leur soutien à la poursuite du renforcement des capacités opérationnelles de nos forces de sécurité nationales. Ces investissements serviront la sécurité de l'Afghanistan, de la région et au-delà.

Ces derniers mois, plusieurs faits nouveaux ont ponctué nos efforts de paix, illuminant d'une lueur d'espoir la ligne de conduite que nous adopterons à l'avenir. Après que l'Afghanistan eut présenté un plan de paix assorti de pourparlers sans conditions avec les Taliban, en février, et dans le sillage des conférences trilatérales des oulémas pour la paix et la sécurité en Afghanistan qui se sont déroulées à Kaboul et à Jakarta, un cessez-le-feu de trois jours a été observé en juin. Ces progrès ont continué au mois de juillet, lorsque l'Organisation de la coopération islamique a organisé une conférence internationale des oulémas en Arabie saoudite pour dénoncer la guerre en Afghanistan, écartant ainsi toute justification religieuse à la guerre. Malgré cela, les Taliban ont continué de semer la violence et la terreur.

Sur le plan interne, un processus consultatif national a été lancé pour veiller à ce que les efforts de paix bénéficient du plein appui de l'ensemble de la

société – partis politiques, société civile, anciens des tribus, personnalités religieuses, femmes et groupes représentant les jeunes. Il y a moins de deux semaines, à Genève, nous avons présenté notre feuille de route pour parvenir à la paix, un document visant la conclusion d'un accord de paix qui permettrait de défendre les droits constitutionnels de tous les citoyens, en particulier les femmes. Qui plus est, aucun groupe armé ayant des liens avec des réseaux terroristes transnationaux ou des organisations criminelles transnationales ni aucun acteur étatique ou non étatique cherchant à exercer une influence en Afghanistan ne sera autorisé à participer à ce processus. Enfin, pour faire avancer le programme de paix, une équipe de négociation officielle mènera des pourparlers directs avec les Taliban, et nous espérons que les Taliban feront de même en envoyant une équipe de négociation unie.

Le consensus régional est essentiel pour que ce processus soit couronné de succès. Nous affirmons depuis longtemps qu'il est plus facile de réaliser la paix lorsque les voisins de la région participent et s'engagent de manière constructive en faveur d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans. Alors que nous continuons de diriger les efforts de paix, nous nous félicitons également de l'action menée actuellement par le Représentant spécial des États-Unis pour la réconciliation en Afghanistan, l'Ambassadeur Khalilzad, dans le cadre de ses contacts avec les acteurs régionaux afin de renforcer le consensus et faciliter les pourparlers de paix directs avec les Taliban. Nous saluons ce mécanisme ainsi que d'autres initiatives qui prolongent et étayent les efforts de paix dirigés et pris en charge par les Afghans, conformément au Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité.

Par ailleurs, dans le contexte des relations entre l'Afghanistan et le Pakistan, le projet de résolution de cette année met en exergue la signature en avril du Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité. Ce mécanisme vise à améliorer la coopération pour répondre aux préoccupations qui demeurent en matière de lutte contre le terrorisme et adopter des mesures claires afin de faire progresser les efforts de paix. La mise en œuvre effective des engagements pris dans le cadre du Plan d'action est essentielle. Aucun pays ne bénéficiera davantage d'un Afghanistan pacifique et stable que le Pakistan.

La semaine dernière, à Genève, la communauté internationale et l'Afghanistan se sont réunis pour faire le point sur les progrès conjoints réalisés sur un large

éventail de questions qui sont essentielles pour la stabilité de mon pays. Pour notre part, nous avons parlé des progrès que nous avons réalisés pour atteindre les objectifs fixés dans les programmes prioritaires nationaux au titre du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Nous nous sommes concentrés sur la réforme du secteur de la sécurité, de la fonction publique et de la fiscalité, ainsi que sur l'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption. Ces mesures visent à renforcer la gouvernance et l'état de droit, qui sont au cœur de notre programme de réforme. À cette fin, nous avons mis en œuvre de nouvelles mesures judiciaires pour veiller à ce qu'au sein de notre société, toutes les personnes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Gouvernement, respectent les lois du pays.

Au cours des prochaines années, nous continuerons de collaborer étroitement avec nos partenaires internationaux pour que soient respectés les engagements mutuels que nous avons pris au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Genève. Les progrès mutuels réalisés dans la mise en œuvre de ces engagements seront examinés lors de la réunion annuelle, en 2019, du Conseil commun de coordination et de suivi, qui est composé de hauts fonctionnaires, et à l'occasion de notre prochaine réunion ministérielle en 2020. Alors que l'Afghanistan reste pleinement déterminé à honorer les engagements qu'il a pris, nous continuerons de mettre l'accent sur l'alignement, l'efficacité et la coordination de l'aide au développement de nos partenaires internationaux.

Le projet de résolution de cette année souligne une fois de plus le lien direct qui existe entre la coopération économique régionale et la paix, la sécurité et la stabilité en Afghanistan et dans la région. Au cours de l'année écoulée, nous avons vu les efforts qui continuent d'être menés pour renforcer la connectivité grâce à divers mégaprojets destinés à transformer notre région en établissant des liens entre les peuples, les cultures, les produits et, surtout, les économies pour une prospérité commune. Le processus de la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, qui est dirigé par les Afghans, atteste de notre engagement en la matière. À cet égard, des progrès continuent d'être réalisés concernant plusieurs initiatives telles que le Projet pour le commerce et l'approvisionnement en électricité en Asie centrale et en Asie du Sud, le gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde, le Couloir Lapis Lazuli, le projet énergétique Turkménistan-Ouzbékistan-Tadjikistan-Afghanistan-Pakistan, la ligne de 500 kilovolts Turkménistan-Afghanistan-Pakistan, le port de Chabahar et le Couloir ferroviaire des cinq

nations. Parmi les réalisations notables de cette année, on peut citer l'opérationnalisation des corridors aériens avec l'ajout de plusieurs pays depuis l'année dernière, ce qui a entraîné une augmentation des échanges de biens et de services.

D'une manière plus générale, nous attendons avec intérêt de travailler avec d'autres partenaires régionaux et internationaux pour faire progresser la coopération régionale dans les domaines de la sécurité et du développement social et économique par le biais d'autres initiatives régionales, telles que l'Organisation de Shanghai pour la coopération, l'Organisation de coopération économique, l'Association sud-asiatique de coopération régionale, le Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale, la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, ainsi que d'autres.

L'Afghanistan est un exemple unique en son genre autour duquel de nombreux pays de régions et de blocs politiques distincts ont convergé en 2001 pour atteindre un objectif commun : vaincre le terrorisme international et promouvoir un paysage international plus sûr et plus stable pour tous. Cette mission a commencé par un fort consensus sur le fait que la coopération et la collaboration serviraient les intérêts de tous. L'expérience a montré que les progrès étaient plus tangibles lorsque les pays de la région et au-delà coopéraient de manière efficace dans le cadre des efforts internationaux dans notre pays. À ce stade critique, il est impératif de faire renaître et de consolider ce consensus afin d'atteindre les objectifs visés. Dans ce contexte, le projet de résolution de cette année appelle à une approche plus étroite et mieux coordonnée entre les parties prenantes régionales et internationales afin de promouvoir la paix, la sécurité et la prospérité en Afghanistan.

Pour terminer, j'exhorte toutes les personnes ici présentes – nos alliés et nos partenaires à l'ONU – à croire en la promesse et le potentiel de l'Afghanistan. Ensemble, nous avons parcouru un long chemin semé d'embûches et de sacrifices, mais nous avons réalisés des progrès inimaginables. L'heure est venue de faire fond sur ces progrès alors que nous avançons sur la voie d'une paix pérenne. Je remercie nos partenaires de leur appui au projet de résolution qui doit être adopté aujourd'hui, ainsi que de leur soutien sans faille à l'Afghanistan.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Vale de Almeida (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses 28 États membres. La Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, ainsi que la Géorgie, l'Ukraine et la République de Moldova s'associent à cette déclaration.

Je voudrais tout d'abord féliciter la délégation allemande et l'Ambassadeur Heusgen de l'excellent travail qu'ils ont accompli pour préparer et présenter cet important projet de résolution (A/73/L.44).

L'Union européenne félicite l'ONU de l'organisation et de l'issue de la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, qui s'est tenue les 27 et 28 novembre. Deux ans après la Conférence de Bruxelles, la communauté internationale a réaffirmé une fois de plus son appui à la promotion de la paix, de la stabilité et de la prospérité en Afghanistan. L'Union européenne se réjouit de l'accent mis lors de cette conférence sur la dimension de la paix. Il s'agit d'un domaine qui intéresse particulièrement l'Union européenne et dans lequel elle est disposée à jouer un rôle et à assumer des responsabilités. Dans le même temps, il était important que les participants fassent le bilan de la mise en œuvre des réformes afghanes et s'accordent sur des objectifs concrets à atteindre dans le cadre des réformes à mener dans les années à venir.

Depuis le début de l'année, nous avons été témoins d'évolutions importantes en Afghanistan, qui sont propices au lancement d'un processus de paix. L'offre de paix sans précédent faite par le Président Ghani lors de la réunion du Processus de Kaboul en février, le cessez-le-feu de trois jours qui a tenu en juin et le plan pour la paix présenté récemment lors de la conférence ministérielle de Genève sont des moments clés qui illustrent cette dynamique positive. L'Union européenne salue les efforts déployés par les autorités afghanes et les mesures prises pour parvenir à un règlement politique durable et à un accord de paix inclusif sur la base du consensus national. Compte tenu du consensus qui se dégage de plus en plus entre les parties prenantes afghanes, régionales et internationales sur les paramètres d'un éventuel processus de paix, l'heure est venue de faire fond sur ces éléments positifs pour lancer un dialogue de paix.

Lors de la Conférence de Genève, la Haute Représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M^{me} Federica Mogherini, a confirmé

que l'Union européenne était prête à jouer un rôle d'appui aux pourparlers de paix, et a présenté plusieurs propositions concrètes à cet égard. Elle a également souligné que l'Union européenne allait maintenir sa position ferme en faveur de la protection des droits fondamentaux, notamment la pleine jouissance, sur un pied d'égalité avec les hommes, de ces droits par les femmes et les droits des enfants et des minorités, qui ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel des progrès rapides vers la paix, notamment en ce qui concerne les réformes constitutionnelles. L'Union européenne note avec satisfaction l'accent qui a été mis sur ces éléments dans nombre d'autres déclarations, y compris celles des représentants de l'Afghanistan.

L'Afghanistan est à la croisée des chemins et de nombreux défis subsistent dans le pays. La situation en matière de sécurité demeure fragile et les civils afghans – des citoyens innocents – continuent d'être victimes d'attentats terroristes. Des réformes internes ont été entreprises dans de nombreux domaines, mais il faut faire davantage pour qu'elles se traduisent par des progrès tangibles et contribuent à l'édification d'une société solide, démocratique et pacifique où les droits de l'homme et l'état de droit sont respectés et pour qu'elles favorisent un développement économique qui offre plus de perspectives au peuple afghan, en particulier à la jeune génération.

Pour sa part, l'Union européenne a approuvé, en 2017, sa stratégie pour l'Afghanistan. Tout récemment, en novembre, les Ministres des affaires étrangères de nos États membres ont adopté les conclusions de l'Union européenne sur l'Afghanistan, exprimant ainsi leur ferme intention de poursuivre et de renforcer notre action relativement aux quatre volets de la stratégie de l'Union européenne, à savoir promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité dans la région; renforcer la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme et promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des femmes; appuyer le développement économique et humain; et relever les défis liés aux migrations et aux déplacements forcés. Dans chacun de ces quatre domaines, nous poursuivons notre dialogue avec nos partenaires afghans. En coordination avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Union européenne et ses États membres continueront d'appuyer le renforcement des efforts déployés par l'Afghanistan et les pays de la région pour lutter contre la criminalité organisée et réduire la production, le trafic et la demande de drogues au moyen d'une approche globale.

L'Union européenne continue de souligner l'importance que revêtent la protection des droits de l'homme et la promotion de la bonne gouvernance. L'application de lois pertinentes demeure de la plus haute importance dans ce domaine, en mettant notamment l'accent sur l'élimination de la violence à l'encontre des femmes, l'application du plan d'action national conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, la protection de l'enfance et la prévention de la torture et des mauvais traitements.

Nous notons avec satisfaction que dans les discussions qui ont eu lieu lors de la conférence ministérielle de Genève ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer le rôle des femmes dans la société. Même si des progrès ont été réalisés, il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne les droits de l'homme et l'égalité des chances. Le nombre de femmes participant aux institutions nationales est toujours faible et la mise en œuvre du programme énoncé dans la résolution 1325 (2000) ne doit pas se limiter au Gouvernement afghan; la société civile doit également participer à cet effort. Nous saluons les efforts en cours visant à dégager un consensus parmi les femmes afghanes sur la paix, en soulignant le rôle essentiel que les femmes et les filles peuvent jouer dans le règlement des conflits et l'instauration de la paix.

Il faut continuer d'intensifier les efforts visant à mettre en œuvre les réformes, notamment en matière de lutte contre la corruption, comme le réclament les Afghans. Cela aura des effets positifs sur l'économie et le développement du secteur privé. L'investissement étranger et le développement économique dépendent dans une large mesure de la paix et de la poursuite des réformes.

Pour appuyer les réformes afghanes, en marge de la réunion ministérielle de Genève, l'Union européenne a signé un programme d'aide en faveur de l'Afghanistan qui sera financé à hauteur de 474 millions d'euros, dont plus de 300 millions d'euros pour le financement du Contrat d'édification de l'État afghan et de renforcement de la résilience pour la période 2018-2021. Cette initiative importante réaffirme que l'Union européenne est un partenaire engagé et fiable de l'Afghanistan. Un Afghanistan stable, pacifique, démocratique et qui respecte la dignité humaine est dans l'intérêt de l'Union européenne.

La tenue d'élections législatives, les 20 et 21 octobre, a été également un pas dans la bonne direction, en dépit de graves difficultés techniques et logistiques

et des menaces à la sécurité. De nombreux Afghans, y compris des femmes et des jeunes, ont exercé leur droit démocratique de vote. Il importe de commencer dès à présent à tirer les enseignements de ces élections dans la perspective de l'élection présidentielle prévue pour l'année prochaine, dont nous espérons qu'elle se tiendra conformément au calendrier fixé. Les mois à venir sont de la plus haute importance, car il faut prendre des mesures robustes, rapidement, pour garantir et préserver la sécurité, la transparence, la responsabilité et la crédibilité de ce scrutin.

L'Union européenne continuera d'œuvrer aux côtés de l'ONU et de la communauté internationale pour appuyer le processus électoral afghan. Nous avons alloué plus de 15 millions d'euros à l'appui de l'élection présidentielle en coordination avec la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan et nous continuerons de tirer parti de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix, qui est financé par l'Union européenne, afin de réduire la vulnérabilité du processus électoral, d'appuyer le contrôle interne des organisations de la société civile, de promouvoir et favoriser le caractère inclusif des partis politiques et d'encourager la participation des femmes au processus politique.

En ce qui concerne les migrations, l'Union européenne et l'Afghanistan poursuivent leur dialogue global, y compris sur la dimension régionale des migrations, dans le cadre de l'Action conjointe pour le futur sur les questions migratoires Union européenne-Afghanistan et au moyen de mémorandums d'accord bilatéraux avec d'autres États membres. Tout récemment, à Bruxelles, nous avons discuté de notre coopération dans le cadre de l'Action conjointe pour le futur. Dans le même temps, nous nous employons activement à trouver des solutions durables aux défis liés aux déplacements et aux migrations des ressortissants afghans, en tenant compte, bien entendu, de la dimension régionale. Les dernières tendances qui signalent la réduction du nombre de réfugiés en provenance du Pakistan qui rentrent dans le pays sont encourageantes, car cela facilitera une réintégration efficace des rapatriés en Afghanistan. Dans le cadre de la manifestation sur les personnes en situation de déplacement, tenue en marge de la conférence ministérielle de Genève, que nous avons coorganisée, nous avons également eu l'occasion de discuter des déplacements et des migrations de ressortissants afghans et de sensibiliser le public à ces questions. Nous continuerons d'appuyer les mesures et les efforts du Gouvernement afghan visant à réintégrer les ressortissants afghans qui retournent au

pays en provenance non seulement d'Europe, mais aussi des pays voisins.

Nous sommes vivement préoccupés par le nombre élevé de victimes civiles et le nombre croissant de personnes déplacées, et nous appelons toutes les parties à protéger la population civile, en particulier les femmes et les enfants. Il ne faut pas permettre que la violence liée aux conflits détruise les moyens de subsistance, les maisons et les biens d'une nouvelle génération, entraîne le déplacement des familles et limite l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à d'autres services. Nous devons continuer de protéger le rôle vital que jouent les organismes humanitaires et respecter leur impartialité et l'espace humanitaire dans lequel les besoins les plus urgents des plus vulnérables sont pris en charge. L'amélioration de la sécurité reste une condition essentielle à la stabilité et au développement en Afghanistan.

Enfin, de nombreux progrès ont été réalisés, et l'Afghanistan d'aujourd'hui est différent de nombreux égards du pays qu'il était il y a plusieurs années. L'Union européenne reconnaît les progrès et les réformes enregistrés à ce jour. Nous appuyons fermement la quête de stabilité à long terme des autorités afghanes. L'Afghanistan doit s'appuyer sur la dynamique positive actuelle, lancer des pourparlers de paix et mettre fin à ce conflit qui nuit à tant d'innocents. L'Union européenne reconnaît le travail important qu'accomplit la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et elle continuera de collaborer avec l'ONU, ainsi qu'avec les partenaires régionaux et internationaux, pour aider les autorités et le peuple afghans à réaliser la paix et la stabilité à long terme.

M^{me} Brink (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie est heureuse de s'être portée coauteur du projet de résolution A/73/L.44 aujourd'hui. Nous remercions nos collègues, allemands et afghans notamment, pour le dynamisme avec lequel ils ont contribué à l'élaboration du projet de résolution de cette année, manifestation évidente de l'appui international constant en faveur de l'Afghanistan et de son peuple alors qu'ils s'efforcent d'instaurer la paix et le développement. Au même titre que ses partenaires internationaux, l'Australie reste attachée à la sécurité et au développement de l'Afghanistan, qui s'efforce de devenir autonome. Nous réaffirmons l'attachement de l'Australie à la mission Soutien résolu de l'OTAN, qui est en train de renforcer les capacités des forces de sécurité afghanes à protéger l'avenir de l'Afghanistan.

Le Gouvernement australien condamne fermement la violence en Afghanistan, qui s'est poursuivie sans relâche en 2018. L'augmentation du nombre de victimes civiles enregistrée cette année est un triste rappel de la souffrance du peuple afghan. Nous présentons nos condoléances à la suite de ces événements tragiques, notamment le récent conflit à Ghazni et les attaques choquantes commises à Kaboul, comme l'ont mentionné les orateurs précédents. Nous rendons également honneur aux sacrifices des membres des forces de sécurité afghanes, et des forces de l'OTAN et des partenaires qui ont perdu la vie en se portant au secours de leurs collègues afghans. L'Australie appuie les efforts résolus déployés par le Gouvernement afghan dans sa quête de paix en 2018, de l'offre qu'il a faite aux Taliban en février en vue d'organiser des négociations sans conditions, à l'annonce en novembre de sa décision de créer une équipe de négociation et à la rédaction des principes qui encadreront les négociations. Nous accueillons également avec satisfaction les résultats de la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, qui s'est tenue en novembre, durant laquelle le Gouvernement afghan a renouvelé son attachement à la réforme et permis de renforcer l'élan en faveur d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans.

Nous appelons les Taliban à s'engager à mettre en place un cessez-le-feu et à rejoindre leurs concitoyens, en particulier le Gouvernement afghan, à la table des négociations. Nous réitérons l'appui de l'Australie au Processus de Kaboul et nous encourageons toutes les parties à utiliser ce mécanisme pour orienter leurs efforts vers un règlement politique sans exclusive et durable. L'instauration d'une paix durable nécessitera de trouver des moyens de préserver les progrès, de protéger les droits, d'offrir des perspectives économiques et d'impliquer tous les citoyens afghans dans l'avenir du pays. Les voisins de l'Afghanistan ont un rôle particulièrement important à jouer.

Nous accueillons avec satisfaction les mesures positives prises par l'Afghanistan et ses voisins, par l'intermédiaire de la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan et du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie », pour faciliter la coopération régionale et encourager un commerce et des investissements durables. Nous encourageons l'Afghanistan et le Pakistan à renforcer leur collaboration et nous demandons instamment que la priorité soit accordée au renforcement de cette relation bilatérale afin de garantir la stabilité régionale. En tant que partenaire pour la paix, la communauté internationale

continue d'appuyer les efforts que déploie l'Afghanistan pour créer des conditions propices à un règlement négocié durable. Nous espérons que les Afghans confirmeront leur attachement à la démocratie en participant à l'élection présidentielle de 2019, tandis que le pays progresse vers son autonomie.

Depuis 2001, l'Australie a fourni environ 1,4 milliard de dollars d'aide au développement, notamment une contribution de 5 millions de dollars au titre de l'aide d'urgence fournie à plus de 1 million d'Afghans qui étaient au bord de la famine. Nous honorons l'engagement que nous avons pris à la Conférence ministérielle de Bruxelles de verser 320 millions de dollars entre 2016 et 2020 et nous continuerons d'investir dans un Afghanistan sûr et stable après 2020. En collaboration avec ses partenaires internationaux, l'Australie se tient aux côtés de l'Afghanistan alors que le pays s'engage vers un avenir plus sûr et prospère. Nous encourageons tous les États Membres à faire de même et à appuyer le projet de résolution.

M^{me} Gambhir (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie la Présidente de l'Assemblée générale d'avoir organisé le présent débat. Nous tenons également à remercier la délégation allemande d'avoir facilité le projet de résolution très important publié sous la cote A/73/L.44. Ma délégation attache une grande importance à l'adoption par consensus du projet de résolution annuel de l'Assemblée générale sur l'Afghanistan, qui offre une occasion importante à la communauté internationale dans son ensemble d'exprimer sa solidarité en faveur de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

De nombreux États Membres ont participé à la Conférence de Genève sur l'Afghanistan le mois dernier, réaffirmant l'attachement de la communauté internationale – et celui de l'ONU – à l'Afghanistan. Comme l'a souligné le Président Ghani à la Conférence de Genève, cette année reflète la manière dont l'Afghanistan est en train de prendre le contrôle de son destin et dont les Afghans gèrent leurs propres problèmes et recherchent activement des solutions. En dépit des difficultés croissantes rencontrées dans les domaines de la sécurité, de la paix et du développement, des progrès considérables ont également été accomplis au cours des 17 dernières années, en particulier en matière de promotion de l'éducation et des soins de santé, de protection des droits des femmes, des enfants et des personnes marginalisées, de protection de la vie, d'amélioration de la gouvernance et de réforme, de création de sources de revenus et de progression de l'Afghanistan sur la voie de

l'autonomie. La démocratie en Afghanistan est en train de prendre racine.

La participation enthousiaste du peuple afghan aux élections parlementaires du mois dernier, en dépit de la violence terroriste, témoigne de son aspiration et de la force de son attachement à la gouvernance démocratique ainsi que du rejet des forces qui encouragent et propagent la terreur et la violence. L'élection présidentielle prévue l'année prochaine devrait contribuer à renforcer les institutions démocratiques. Ces avancées, accomplies en dépit d'une adversité et d'une violence extrêmes, illustrent le courage et la détermination indomptables de nos amis afghans.

Si le peuple afghan s'efforce de bâtir une vie meilleure et un avenir pacifique, les problèmes auxquels il est confronté n'ont fait que s'aggraver récemment. Selon les dernières statistiques fournies par l'indice mondial du terrorisme, qui ont été publiées cette semaine, l'Afghanistan est actuellement le pays le plus meurtrier en termes de terrorisme. Malheureusement, un quart des victimes du terrorisme mondial en 2017 se trouvaient en Afghanistan. Il est en effet triste qu'en tant que communauté internationale, nous l'ayons prévu. Les rapports pertinents du Secrétaire général – année après année, mois après mois – ont montré que la violence et la terreur en Afghanistan ne donnent aucun signe d'apaisement. Nous avons assisté à une intensification des attaques dans des régions où elles n'avaient jamais été envisagées auparavant. Même les blessés et les malades dans les hôpitaux, les garçons et les filles dans les écoles, les fidèles dans les mosquées et les personnes endeuillées qui enterrent leurs proches ne sont pas épargnés par les forces de la terreur et de la violence.

Il est clair que les terroristes et ceux qui planifient ces attaques ne sont pas intéressés par la paix. Leurs objectifs ont changé. Les terroristes et leurs parrains ont créé entre eux des industries qui reposent sur les stupéfiants et l'exploitation minière illégale dans les territoires qu'ils contrôlent ainsi que sur le vol des ressources du peuple afghan pour financer davantage de violence et de terrorisme. En dépit de ces problèmes, l'ONU n'a pas fait preuve de la détermination nécessaire pour s'attaquer à la source du problème. Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), qui refuse de désigner les nouveaux dirigeants des Taliban ou de geler les avoirs du chef des Taliban - qui a été tué -, ne fait pas ce qui est attendu de lui par les Afghans et la communauté internationale. Considérant les enseignements du passé, nous qui sommes à New York sommes désormais

conscients que la paix en Afghanistan est liée à la paix et à la sécurité dans le monde entier.

Tandis que nous affirmons tous qu'il n'y a pas de solution militaire au problème, les Taliban, aidés par leurs soutiens, poursuivent des opérations militaires, en perpétrant la violence et les destructions, telles que l'attaque récente à Kaboul et des attaques analogues dans d'autres régions de l'Afghanistan. Ces offensives ont été planifiées et lancées par ceux qui sont abrités dans des sanctuaires dans le voisinage de l'Afghanistan. Depuis des années, ces sanctuaires assurent la sécurité de réseaux terroristes aux visées sinistres, fusionnés sur les plans idéologique et opérationnel, tels que les Taliban, le Réseau Haqqani, Daech et Al-Qaïda, ainsi que les groupes proscrits qui lui sont associés, tels que Lashkar-e-Tayyiba et Jaish-e-Mohammed.

Nous appuyons un processus de paix et de réconciliation inclusif, dirigé, pris en main et contrôlé par les Afghans, qui promeut et protège l'unité, la souveraineté, la démocratie, la cohésion et la prospérité de l'Afghanistan. Tout progrès véritable vers la paix durable nécessite une cessation de la violence terroriste, la renonciation aux liens avec le terrorisme international et le respect des droits des Afghans ordinaires, en particulier les femmes, les enfants et les membres des minorités.

L'Inde a toujours été solidaire de nos amis afghans et le restera pendant cette Décennie de la transformation, en fournissant l'assistance dont l'Afghanistan a besoin et qu'il recherche. Fournir une connectivité fiable à l'Afghanistan, pays sans littoral, est un élément clef de notre partenariat régional. En exécutant ces entreprises, nous savons à quel point il importe que tous ces projets respectent la souveraineté et l'intégrité territoriale des États et qu'ils se fondent sur des normes internationales universellement reconnues, la transparence, les principes de la responsabilité financière et les normes écologiques de protection et de préservation de l'environnement. C'est dans cet esprit que nous participons à divers projets de connectivité dans la région, notamment le projet du port de Chabahar et le corridor de fret aérien direct entre l'Inde et l'Afghanistan, qui sont devenus opérationnels dans un passé récent, et nous continuerons de faire fond sur les gains déjà réalisés. Nous poursuivrons notre travail avec tous ceux qui, comme nous, sont disposés à aider l'Afghanistan sans imposer de conditions.

Dès le plus jeune âge, les Indiens se familiarisent avec les récits du courage, de la résilience et de la détermination des Afghans, qui, depuis longtemps, sont une

source d'admiration et d'inspiration dans notre région. Nous ne pouvons qu'espérer que le courage des Afghans trouvera son pareil dans celui de la communauté internationale, qui doit, pour sa part, prendre les mesures nécessaires pour ramener la paix dans ce pays déchiré par la guerre.

M^{me} Zahir (Maldives) (*parle en anglais*) : Les Maldives sont encouragées par les mesures positives que prend l'Afghanistan en vue de la paix et du développement, en dépit des attentats terroristes et de la menace continue de telles attaques. Le Gouvernement et le peuple maldiviens soutiennent et partagent la vision d'un Afghanistan prospère, dirigé et contrôlé par les Afghans.

Le peuple afghan a manifesté une résilience et une détermination extraordinaires en reconstruisant son pays. Le Président Ashraf Ghani a fait preuve de qualités de dirigeant et d'un courage exceptionnels en promouvant les valeurs démocratiques dans son pays. Les élections générales tenues en octobre ont été l'une des étapes les plus importantes de la Décennie de la transformation de l'Afghanistan. Par les urnes, le peuple afghan a choisi avec constance la voie de la paix, de la tolérance et de la coopération, au lieu de l'extrémisme et de l'affrontement. Nous saluons en particulier l'application de cessez-le-feu consécutifs entre le Gouvernement afghan et les Taliban, ce qui contribue aussi à pérenniser le processus de paix dans le pays. Il est également encourageant de constater que le processus est soutenu par la participation de plus en plus active de la société civile et des dirigeants religieux. Un tel engagement de la société civile est la preuve que les principales parties au conflit se montrent plus souples.

Le Gouvernement maldivien félicite le Président Ghani d'avoir annoncé une cessation unilatérale des hostilités avec les Taliban, ce qui a été suivi par la déclaration de cessez-le-feu des Taliban eux-mêmes. Ces faits encourageants doivent être soutenus par la communauté internationale. En conséquence, les Maldives réaffirment leur appel à l'Organisation des Nations Unies et à ses États Membres pour qu'ils soutiennent l'Afghanistan dans la reconstruction du pays, la consolidation de l'autorité de l'État et de ses institutions et le maintien de l'ordre public par le Gouvernement.

Les progrès de l'Afghanistan dans la promotion des valeurs des droits de l'homme dans le pays, en particulier pour les femmes et les filles, sont tout à fait remarquables. En mettant davantage l'accent sur la réduction de la violence sexuelle et sexiste, le peuple

afghan peut jouir d'une société encore plus stable, sûre et égalitaire. Le taux relativement élevé de participation des femmes aux élections générales d'octobre a été un signe encourageant. Nous souhaitons que cette tendance à la hausse se poursuive. Nous souhaitons aussi voir une plus grande participation des femmes aux négociations de paix, à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits, pour plus d'efficacité dans la pérennisation de la paix dans le pays.

Alors que nous nous approchons de la cinquième année de la Décennie de la transformation de l'Afghanistan, les Maldives sont conscientes des progrès réalisés grâce à la mise en œuvre de certains des éléments clefs du plan d'action et espèrent que le pays continuera de relever les défis importants et complexes liés à l'insécurité, à la pauvreté et à la corruption. Moyennant une plus grande intégration économique dans la région, l'Afghanistan pourra assurer la sécurité et le bien-être de sa population. Cela nécessite la pleine participation de tous les partenaires régionaux, notamment l'Association sud-asiatique de coopération régionale. Les Maldives saluent les mesures importantes prises par l'Afghanistan pour le renforcement de la coopération régionale.

Un Afghanistan stable, sûr, pacifique et prospère profitera non seulement au peuple afghan, très travailleur, mais également à la région tout entière, à ses partenaires économiques et à l'ensemble de la communauté internationale. Nous lançons donc encore une fois un appel : intensifions nos efforts pour soutenir l'Afghanistan et pour en faire le pays qu'il mérite d'être.

M^{me} Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Depuis plusieurs décennies, le peuple afghan connaît d'indiscibles souffrances causées par la guerre, les conflits internes et les interventions étrangères dans son pays. La violence et l'agitation en Afghanistan non seulement ont miné la paix, la sécurité et le développement dans ce pays et dans la région, mais elles posent aussi une menace constante à la paix et à la sécurité internationales. Tout au long des difficultés et des tragédies de l'Afghanistan, la communauté mondiale est restée inébranlable dans son soutien au peuple afghan.

À part l'Afghanistan lui-même, c'est le Pakistan qui a subi le plus de souffrances et de dommages à cause des conflits, de la violence et de l'instabilité en Afghanistan et dans notre voisinage. En dépit des nombreux fardeaux que cette situation a imposés à mon pays, notre appui à nos sœurs et frères afghans est resté constant et résolu. Nous avons ouvert nos cœurs et nos foyers à des millions de réfugiés afghans et les avons

confortés pendant près de quatre décennies, avec un soutien insuffisant de la communauté internationale. Aujourd'hui encore, le Pakistan accueille plus de 2 millions d'Afghans – la plus grande présence prolongée de réfugiés dans le monde.

Le Pakistan a un intérêt vital dans un Afghanistan pacifique, stable, uni et prospère. Nous œuvrons au renforcement de nos relations bilatérales grâce au Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité, adopté récemment, qui vise à établir une coopération plus étroite sur les questions politiques, économiques et militaires, ainsi que sur le renseignement et les réfugiés. Nous avons lancé plusieurs initiatives de soutien au développement économique de l'Afghanistan. Ces 10 dernières années, le Pakistan a fourni une assistance financière pour divers projets d'infrastructure et de développement en Afghanistan. La levée des droits de douane réglementaires l'année passée a entraîné une nette augmentation des exportations du pays vers le Pakistan, qui demeure le plus grand marché de l'Afghanistan.

Nous avons également pris des mesures pour améliorer le transit du commerce afghan par nos ports. Nous sommes impatients de voir le jour où le commerce de transit en provenance d'Asie centrale pourra transiter par l'Afghanistan et le Pakistan, empruntant ainsi l'itinéraire le plus court vers la mer d'Arabie. Mon pays participe également à plusieurs projets régionaux, notamment des initiatives dans les domaines de l'énergie et du gaz naturel entre le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde et le Projet pour le commerce et l'approvisionnement en électricité en Asie centrale et en Asie du Sud, qui contribuera à l'intégration économique de l'ensemble de la région et favorisera la coopération Sud-Sud.

Ces derniers mois, le niveau de violence a fortement augmenté en Afghanistan. Selon des rapports indépendants, les zones sous le contrôle ou l'influence des Taliban se sont encore étendues. Le nombre de victimes civiles et militaires a augmenté en raison des attaques des insurgés et des frappes aériennes de la coalition. Le conflit en Afghanistan est clairement en train de s'étendre, mais il est également dans l'impasse. Il est évident que ni les forces de la coalition ni les Taliban ne pourront imposer leur volonté les uns aux autres. Un règlement politique négocié est le seul moyen de mettre fin à la violence et à l'effusion de sang et d'instaurer la paix en Afghanistan.

En dépit de ce sombre tableau, plusieurs évolutions positives sont à noter, dont la plus importante est le consensus international qui se dégage désormais clairement sur le fait qu'une paix durable ne sera possible que par un règlement politique. Depuis plus de deux décennies, le Premier Ministre pakistanais, Imran Ahmad Khan Niazi, ne cesse de dire que la guerre en Afghanistan ne prendra fin qu'avec un règlement politique négocié. Nous sommes heureux de constater que ce point de vue est désormais celui de tous.

La deuxième évolution positive est la volonté exprimée par le Président Ashraf Ghani et le Gouvernement d'unité nationale de rechercher un règlement négocié selon toutes les modalités et tous les formats disponibles. Nous nous félicitons de la nomination de l'équipe gouvernementale de négociateurs.

La troisième évolution positive est la décision des États-Unis de jouer un rôle actif dans la promotion d'un règlement politique et d'engager des pourparlers directs avec les Taliban. Une troisième série de pourparlers sur ces pourparlers est menée actuellement par l'Envoyé spécial des États-Unis dans le cadre d'un dialogue direct avec les représentants des Taliban à Doha. En réponse à la demande du Président Trump, le Premier Ministre de mon pays a promis de faire tout son possible pour appuyer ce processus.

Les efforts actuellement déployés par la Russie, la Chine et d'autres États de la région pour promouvoir la participation des parties afghanes et le dialogue avec et entre ces dernières constituent une quatrième évolution positive. Une paix durable nécessitera l'approbation de chaque État de la région.

Le dialogue selon le format de Moscou organisé le mois dernier a réuni autour d'une même table des représentants des Taliban, du Haut Conseil pour la paix, des États-Unis et des principaux pays de la région pour discuter de la voie qui doit mener à la paix et à la réconciliation en Afghanistan. Les représentants des Taliban y ont exposé leur position connue. Nous espérons qu'à l'occasion des prochains pourparlers qui se tiendront selon les divers formats, les positions des principales parties se rapprocheront davantage.

Il est évident que le peuple afghan veut désespérément la paix et la fin de cette longue guerre. Le bref cessez-le-feu observé à l'occasion de la fête de l'Eïd al-Fitr, les marches pour la paix et les récentes élections législatives en Afghanistan sont autant de signes qui témoignent de la soif de paix du peuple afghan. C'est en

faisant fond sur ce désir palpable de paix et en mettant fin au cauchemar de la guerre qu'on instaurera la paix.

Mais le défi qui nous attend consiste à traduire ce sentiment et les récentes évolutions positives en un processus de paix sérieux, durable et structuré. Un élan diplomatique est nécessaire pour saisir cette occasion sans pareille. Bien qu'il incombe aux parties directement impliquées dans le conflit afghan de saisir cette occasion, le Pakistan, pour sa part, ne ménagera aucun effort pour appuyer tous les efforts visant à lancer un processus de paix durable.

Enfin, je voudrais dire que l'Afghanistan et notre région se trouvent à un tournant crucial et critique. Le chemin de la paix en Afghanistan est ardu, mais il semble praticable. Il appartient désormais aux parties concernées de s'engager à œuvrer sérieusement en faveur d'une solution négociée au conflit. Cette approche représente notre meilleure chance de mettre fin aux souffrances du peuple afghan et de rétablir la paix en Afghanistan ainsi que la stabilité dans l'ensemble de la région.

M. Hattrem (Norvège) (*parle en anglais*) : Je félicite le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Afghanistan (A/73/374). L'ONU et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ont un rôle essentiel à jouer dans les efforts visant à promouvoir la paix et le développement. Nous nous félicitons de l'occasion qui nous est donnée de discuter de la voie à suivre pour l'Afghanistan.

Il existe un large consensus international autour du fait que le conflit en Afghanistan ne peut être réglé que par des moyens politiques. Nous saluons le Président Ghani pour avoir courageusement proposé aux Taliban de prendre part à des pourparlers de paix sans condition préalable, en février. Nous avons jugé encourageant le fait que lors de la fête de l'Eïd al-Fitr en juin, les deux parties afghanes ont déclaré des cessez-le-feu unilatéraux qui coïncidaient partiellement avec le moment de la fête. Les cessez-le-feu ont atténué les souffrances du peuple afghan, qui les a largement salués.

Nous avons noté avec beaucoup d'intérêt les efforts déployés par les États-Unis pour engager des pourparlers préliminaires avec les Taliban en vue de trouver une solution pacifique au conflit afghan. Nous avons également pris note des efforts déployés par les partenaires dans la région pour appuyer une solution négociée. Les pays de la région ont un rôle vital à jouer

s'agissant de garantir la stabilité et le développement à long terme.

La Norvège poursuivra ses efforts pour rapprocher les différentes parties et d'autres acteurs concernés afin de trouver une solution politique. Toutefois, tout effort sera vain à moins que les parties afghanes ne s'engagent de tout cœur à parvenir à un règlement pacifique. Nous exhortons les Taliban à engager des négociations avec le Gouvernement afghan. Si un règlement est trouvé, la communauté internationale devra être prête à offrir l'assistance nécessaire, financière et autre, pour appuyer sa mise en œuvre.

Les femmes jouent un rôle capital dans les efforts déployés pour parvenir à une solution pacifique. Nous osons espérer que la protection des droits des femmes sera une priorité dans tout règlement. Les femmes doivent être associées à tous les efforts visant à parvenir à un règlement négocié et à sa mise en œuvre finale. Nous notons avec satisfaction le militantisme en faveur de la paix d'un nombre croissant d'Afghanes, de la base jusqu'à la Première Dame Rula Ghani.

À l'heure actuelle, la situation en matière de sécurité demeure précaire. Les Taliban ont gagné du terrain. La récente sécheresse a causé de grandes difficultés, une détresse et des déplacements. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les attentats terroristes qui ont fait tant de victimes civiles à Kaboul et ailleurs. L'assistance militaire et civile internationale reste essentielle pour garantir la stabilité et prévenir la propagation de l'extrémisme violent, qui constitue également une menace à la sécurité internationale.

À la conférence de Genève, la semaine dernière, il a été reconnu que des progrès importants ont été réalisés dans les domaines de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption, des droits des femmes et dans d'autres domaines importants. La conférence a également attiré l'attention sur les immenses défis qui restent à relever et souligné que des progrès restaient à faire.

La Norvège félicite les personnes courageuses qui se sont rendues aux urnes lors des récentes élections législatives, ainsi que les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, qui ont travaillé d'arrache-pied pour assurer la sécurité. Toutefois, nous ne pouvons pas faire fi du fait que d'importantes défaillances ont été constatées. Le grand nombre de plaintes et les nouvelles récentes selon lesquelles la Commission du contentieux électoral a invalidé les résultats des élections dans la ville de Kaboul sont inquiétants. D'importantes

améliorations doivent être apportées avant l'élection présidentielle d'avril 2019.

Nous devons nous attacher à garantir l'avènement d'un Afghanistan souverain et indépendant, comme le consacre la Constitution afghane. L'Afghanistan doit être en mesure d'assurer sa propre sécurité et de se défendre grâce à ses propres forces idoines, sans qu'une présence militaire étrangère constante soit nécessaire.

Le peuple afghan mérite de vivre en paix. Faisons tous en sorte que cet objectif soit atteint.

M. Sinirlioglu (Turquie) (*parle en anglais*) : La Turquie est heureuse de coparrainer le projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui (A/73/L.44) et dont nous espérons qu'il sera adopté par consensus.

Ce projet de résolution très complet nous semble particulièrement important car il met en lumière les réalisations et responsabilités aussi bien de l'Afghanistan que de la communauté internationale. Il est l'expression concrète de notre appui conjoint au peuple et au Gouvernement afghans tandis qu'ils relèvent les défis auxquels ils sont confrontés.

L'Afghanistan poursuit son processus de transformation politique et économique. Les résultats obtenus au fil des 10 dernières années, notamment dans les domaines de la sécurité, de la démocratie, de la gouvernance et du développement économique, sont louables. La tenue des élections législatives le 20 octobre a constitué un pas en avant important.

La sécurité et la stabilité de l'Afghanistan demeurent une priorité clef. Des efforts de paix et de réconciliation dirigés et pris en mains par les Afghans sont indispensables à une paix et une sécurité durables en Afghanistan. Des stratégies de long terme et des réformes consolidées sont cruciales aussi bien pour entretenir les progrès que pour relever les défis qui surgissent dans des domaines tels que l'éducation, la santé ou les déplacements de population.

La région a démontré à diverses occasions qu'elle était prête à venir à bout de ses propres problèmes et à transformer des difficultés communes en domaines d'intérêt mutuel. Nous appuyons sans réserve les projets relatifs à la connectivité régionale axés sur l'Afghanistan, tels que le Couloir lapis-lazuli de transit, commerce et transport, ou la mise en place de couloirs aériens.

Nous apprécions à leur juste valeur les efforts bilatéraux et multilatéraux de dialogue et de coopération. Nous nous félicitons de l'accélération générée

par le Processus d'Istanbul, un modèle de coopération efficace et à même de produire des solutions pratiques pour les défis auxquels est actuellement confrontée la région du cœur de l'Asie. Nous accueillerons bientôt la conférence ministérielle annuelle du Processus d'Istanbul. Outre nos efforts visant à renforcer l'appropriation régionale, nous entendons aussi continuer à appuyer la sécurité de l'Afghanistan en notre qualité de nation-cadre pour Kaboul, ainsi que par le biais de la mission Soutien résolu de l'OTAN, entre autres efforts.

La Turquie continuera d'appuyer le Gouvernement afghan dans ses efforts en faveur de la paix, de la stabilité et du développement. Notre programme d'aide au peuple afghan incarne l'aide au développement la plus complète que nous ayons jamais apportée à un pays donné. En septembre 2018, 1 056 projets de développement avaient été menés à bien. La Turquie octroie à l'Afghanistan une aide au développement de quelque 1,1 milliard de dollars.

L'appui continu de la communauté internationale renforcera l'espoir d'un avenir radieux que nourrit le peuple afghan. Aussi longtemps que notre aide sera nécessaire, nous nous tiendrons aux côtés de nos frères et sœurs afghans.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Non seulement la paix et la stabilité en Afghanistan concernent les intérêts immédiats du peuple afghan, mais elles ont également une incidence sur la sécurité, la stabilité, le développement et la prospérité de la région.

À l'heure actuelle, les conditions de sécurité en Afghanistan ne donnent aucun motif d'optimisme et la situation humanitaire présente de multiples défis. Le Gouvernement d'unité nationale est déterminé à promouvoir le développement socioéconomique et à maintenir la paix et la stabilité.

La communauté internationale doit continuer de fournir appui et assistance à l'Afghanistan. Premièrement, sur la base de son engagement à promouvoir le dialogue politique et le processus de réconciliation, la communauté internationale doit appuyer un processus politique inclusif dirigé et pris en mains par les Afghans, étayer les efforts du Gouvernement afghan pour promouvoir les pourparlers de paix, exhorter les Taliban à revenir sans délai à la table des négociations et contribuer à une progression régulière du processus de réconciliation. Les mécanismes internationaux, notamment le Groupe de coordination quadrilatérale, composé de l'Afghanistan, du Pakistan, de la Chine et

des États-Unis d'Amérique, le Processus de Kaboul, les consultations tenues dans le cadre du format de Moscou et le Processus d'Istanbul, doivent continuer de jouer le rôle qui est le leur, avec l'appui de la communauté internationale, afin de faciliter le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan et de créer un environnement international favorable.

Un deuxième objectif consiste à améliorer l'environnement sécuritaire et à maintenir la paix et la stabilité en Afghanistan. Au premier semestre de cette année, les conflits se sont poursuivis sans relâche dans le pays et la criminalité liée à la drogue a continué de poser un grave problème. La responsabilité du maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan incombe au premier chef aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. La communauté internationale doit renforcer sa coordination et sa coopération et continuer d'aider les Forces nationales à renforcer leurs capacités à lutter efficacement contre les menaces que sont le terrorisme, la criminalité transnationale et le trafic de drogue.

Troisièmement, il faut s'atteler en priorité à instaurer un développement indépendant et à améliorer les conditions de vie du peuple afghan. La Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, qui s'est tenue avec succès fin novembre, a adopté une série de documents finals qui contribueront à la réalisation rapide d'un développement indépendant en Afghanistan. La communauté internationale doit continuer de s'attacher à améliorer les conditions de vie dans le pays, fournir une aide au développement au Gouvernement et au peuple afghans, respecter le système politique et la voie de développement choisis en toute indépendance par le peuple, et offrir une assistance ciblée au Gouvernement afghan afin d'améliorer l'aptitude à gouverner et à promouvoir le développement en fonction de la stratégie de développement et des besoins spécifiques du pays.

Quatrièmement, nous devons apporter les fournitures d'aide cruellement nécessaires et améliorer la situation humanitaire. La sécheresse récente a affecté les moyens de subsistance de millions d'Afghans, aggravant par là-même des conditions humanitaires déjà fragiles. La communauté internationale doit fournir au peuple afghan une aide humanitaire d'urgence en termes de production agricole, d'approvisionnement en eau, d'alimentation et de fournitures médicales, en vue d'atténuer les souffrances des populations touchées par la sécheresse.

L'Afghanistan et ses voisins doivent régler la question du retour de 5 millions de réfugiés. La communauté internationale doit continuer à fournir une aide humanitaire aux réfugiés afghans, ainsi qu'aux pays qui les accueillent.

La Chine entretient depuis longtemps des relations de bon voisinage avec l'Afghanistan et a toujours soutenu le processus politique, la reconstruction et le développement du pays. La Chine fournit une assistance bilatérale pour aider au renforcement des capacités afghanes en matière de lutte contre le terrorisme, et elle appuie ses efforts antiterroristes nationaux par des mécanismes multilatéraux tels que l'initiative trilatérale Chine-Afghanistan-Pakistan et le Mécanisme quadrilatéral de coopération et de coordination constitué de ces trois pays et du Tadjikistan.

Le dix-huitième sommet de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, qui s'est tenu en juin à Qingdao (Chine), a adopté la Déclaration de Qingdao, qui réaffirme l'appui de l'organisation à l'Afghanistan dans des domaines tels que la sécurité, le développement économique et les luttes contre le terrorisme, l'extrémisme, la drogue et le crime. La Chine a également contribué 60 millions de yuans aux opérations de secours déployées en Afghanistan en raison de la sécheresse, ainsi que 1 million de dollars supplémentaire au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et au Programme alimentaire mondial, afin d'aider le peuple afghan à venir à bout de cette période difficile.

La Chine et l'Afghanistan continuent de promouvoir activement la mise en œuvre de l'initiative « Une Ceinture et une Route ». Nos deux pays sont désormais reliés par des vols réguliers directs et des trains de marchandises. L'Afghanistan a pris une part active à la première Exposition internationale d'importation de la Chine, qui s'est tenue le mois dernier à Shanghai. Des entreprises chinoises s'attellent à la construction d'autoroutes et de réseaux électriques en Afghanistan. La Chine continuera de collaborer avec l'Afghanistan pour mettre sérieusement en œuvre notre mémorandum d'accord bilatéral sur l'initiative « Une Ceinture et une Route », continuer à dynamiser le commerce entre l'Afghanistan et ses partenaires régionaux, et poursuivre le renforcement des infrastructures, de l'interconnectivité et du développement socioéconomique du pays.

L'Afghanistan bénéficie d'avantages géographiques et en termes de ressources, et a de bonnes perspectives en matière de coopération économique régionale. Nous espérons que tous les pays concernés feront preuve

d'un esprit de concertation à grande échelle, prendront acte des contributions conjointes et des avantages partagés, et intensifieront la coopération et l'interconnectivité économiques de la région pour aider l'Afghanistan à tirer parti du développement régional et à bâtir une communauté pour l'avenir partagé de l'humanité.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Président d'avoir organisé cette importante séance sur la situation en Afghanistan. Je remercie également l'Allemagne des efforts qu'elle a déployés pour faciliter les consultations sur le projet de résolution A/73/L.44, qui souligne l'importance du maintien de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

Les Émirats arabes unis sont fermement convaincus que les moyens pacifiques, en particulier le dialogue, représentent la base du règlement des conflits. C'est pourquoi nous appuyons pleinement la réconciliation politique menée par le Gouvernement afghan et saluons les efforts déployés par le Président Ashraf Ghani pour assurer le succès de ce processus et lancer des pourparlers de paix.

Les Émirats arabes unis estiment que la participation positive de tous les pans de la société afghane, en particulier les Taliban, est essentielle au succès de ces efforts.

La délégation des Émirats arabes unis est préoccupée par la détérioration de la situation sécuritaire en Afghanistan ces dernières années, compte tenu notamment de la présence d'Al-Qaida et de Daech dans le pays ainsi que de la poursuite des activités d'autres groupes criminels et armés qui ont frappé les Émirats arabes unis. Du haut de cette tribune, je voudrais rappeler l'attentat terroriste dont a été victime à Kandahar une délégation de diplomates émiriens qui participait à des projets philanthropiques au profit du peuple afghan. Six diplomates martyrs de notre pays ont perdu la vie dans cet attentat, ce qui n'a fait que renforcer notre détermination et notre engagement à lutter contre le terrorisme, où qu'il se produise. À cet égard, nous exprimons notre solidarité avec le Gouvernement afghan dans les efforts qu'il mène pour lutter contre ce fléau.

M^{me} Shikongo (Namibie), Vice-Présidente, assume la présidence.

Dans le cadre du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, les Émirats arabes unis, en leur qualité de coprésident des mesures

de confiance antiterroristes, ont accueilli récemment à Abou Dhabi la septième réunion du Groupe technique régional sur les mesures de confiance antiterroristes afin de renforcer la coopération régionale dans le domaine de la sécurité. L'objectif est de lutter contre les menaces terroristes sur la base d'une démarche coopérative axée sur la sécurité et la lutte antiterroriste qui contribuerait à l'élaboration d'une stratégie intégrée et à la mise en œuvre de mesures de confiance en matière de contre-terrorisme.

Les Émirats arabes unis sont désireux d'aider le peuple afghan à réaliser sa vision de paix, de stabilité et de prospérité. C'est pourquoi nous sommes déterminés à appuyer le Gouvernement afghan et les efforts qu'il déploie pour mener des réformes économiques, sociales et politiques de grande envergure, en particulier en renforçant le rôle des femmes et des jeunes en Afghanistan dans l'optique de parvenir au développement et d'améliorer la capacité de la société afghane à entreprendre ces réformes.

Les Émirats arabes unis ont lancé des initiatives humanitaires et de développement afin de contribuer au développement et à la stabilité de l'Afghanistan. Leur aide s'est élevée à 433 millions de dollars entre 2012 et 2017 et a été utilisée principalement pour l'éducation, les soins de santé et l'autonomisation des femmes. En présence du Président afghan, un projet de logement a également été lancé à Kaboul au début de cette année pour un coût de 710 millions de dirhams émiriens. Les Émirats arabes unis ont toujours fourni une aide financière pour la reconstruction d'écoles, d'installations médicales et de routes, ainsi qu'une aide d'urgence aux personnes touchées par des catastrophes.

Conformément à notre politique de respect à l'égard des ressortissants des pays touchés par des guerres ou des catastrophes, le Gouvernement de mon pays a décidé en juin d'accorder aux ressortissants de ces pays une résidence d'un an renouvelable tant qu'ils ne pourront rentrer chez eux. Cette décision démontre notre solidarité avec ces personnes. Nous nous employons également à améliorer leurs conditions de vie afin qu'elles puissent un jour retourner dans leur pays. Les Émirats arabes unis continuent d'exhorter les pays voisins qui accueillent des ressortissants afghans à ne pas les utiliser comme des pions dans les problèmes et les conflits régionaux qui n'ont rien à voir avec eux.

Pour terminer, les Émirats arabes unis entretiennent des relations solides avec le peuple afghan, étant liés par l'histoire, des traditions et une culture

communes. Nous continuerons de fournir l'aide nécessaire au peuple afghan en nous acquittant de notre devoir humain et islamique par le biais de la coopération bilatérale ou multilatérale.

M. Cooreman (Belgique) (*parle en anglais*) : Comme d'autres, je voudrais remercier toutes les délégations qui ont participé aux consultations sur le projet de résolution A/73/L.44, en particulier mes collègues afghan et allemand, qui ont piloté de main de maître ces négociations. Nous sommes fiers de coparrainer le projet de résolution et attendons avec impatience son adoption.

La Belgique s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

L'Afghanistan a accompli des progrès considérables sur les plans politique, sécuritaire, économique et du développement au cours de la dernière décennie. Le projet de résolution dont nous sommes saisis met en lumière nombre de ces progrès, dont le mérite revient au Gouvernement et au peuple afghans. Mais les progrès réalisés sont fragiles et des défis majeurs restent à relever. Je voudrais souligner trois points.

Premièrement, l'Afghanistan a connu une année historique, et une année encore plus historique nous attend. La Belgique félicite les autorités afghanes des élections législatives du 20 octobre qui ont marqué une nouvelle étape importante dans la consolidation de la démocratie dans le pays. Dans le même temps, il est important de tirer les leçons de ces élections. Le Gouvernement et les institutions afghanes le doivent aux citoyens afghans courageux de tenir une élection présidentielle ordonnée, inclusive et crédible en 2019. Les commissaires électoraux doivent conserver leur indépendance et s'acquitter de leur mandat essentiel de manière autonome, en s'appuyant sur l'expérience qu'ils ont acquise. Outre la menace sérieuse qui pèse sur la sécurité, il faut également s'attaquer aux difficultés logistiques et techniques.

Les attaques odieuses perpétrées contre des écoles et des établissements médicaux pendant la période pré-électorale nous rappellent plus encore l'importance que revêt le plein respect du droit international humanitaire. À cet égard, la Belgique reste profondément préoccupée par le nombre élevé de victimes civiles et exhorte toutes les parties à protéger la population civile, en particulier les femmes et les enfants.

L'année historique qui s'annonce est aussi liée au processus de paix, mon deuxième point. Le projet de

résolution souligne à juste titre l'importance d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans. La communauté internationale doit s'unir pour soutenir ces efforts nationaux. Différents processus sont en cours pour consolider la paix en Afghanistan, mais il reste essentiel que la communauté internationale veille à ce que tous les efforts se renforcent mutuellement dans le cadre d'un processus rationalisé. Seul le Processus de Kaboul peut servir de cadre central à cet égard. La Belgique appelle les dirigeants taliban à répondre à l'offre de paix sans précédent du Président Ghani et à engager des pourparlers de paix directs. L'impatience du peuple afghan à l'égard de la paix est de plus en plus évidente. La communauté internationale doit répondre à son appel et soutenir le processus en agissant à l'unisson. Cela nécessitera également un soutien continu de la part des donateurs.

Troisièmement, je voudrais ajouter la voix de la Belgique à toutes celles qui appellent à un soutien mondial en faveur de l'Afghanistan. Je crois qu'aujourd'hui, il s'agit de se rassembler et de s'unir derrière notre appui au progrès, à la paix pérenne et au développement. Telle est la valeur fondamentale du projet de résolution que nous allons adopter aujourd'hui, et elle était également visible à la Conférence ministérielle de Genève, la semaine dernière, où nous avons eu un dialogue franc et constructif avec le Gouvernement afghan, et la communauté internationale a confirmé son appui continu aux réformes nécessaires et à la modernisation de l'Afghanistan, notamment en ce qui concerne le renforcement de l'état de droit.

En sa qualité de membre de l'Union européenne et de l'OTAN, la Belgique est un allié sur lequel l'Afghanistan peut toujours compter. Ces deux entités ont conclu des accords de coopération de longue date avec l'Afghanistan, auxquels la Belgique souscrit pleinement. Cette semaine, le Gouvernement belge a décidé d'augmenter substantiellement sa contribution à la mission Soutien résolu de l'OTAN et de contribuer à la formation de l'Armée nationale afghane.

Nous appuyons également les interventions humanitaires pour faire face à la sécheresse par nos contributions au Fonds central pour les interventions d'urgence. Au cours des deux prochaines années, la Belgique compte augmenter sensiblement sa contribution au Fonds, conformément à son attachement aux principes humanitaires.

M. Gertze (Namibie), Vice-Président, assume la présidence.

Je suis également fier d'annoncer une nouvelle contribution belge à ONU-Femmes en Afghanistan pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité. La Belgique attache la plus haute importance aux droits et à l'autonomisation des femmes et nous nous félicitons de l'accent mis sur ces questions dans le projet de résolution. Nous encourageons le Gouvernement afghan à redoubler d'efforts pour accroître la participation des femmes aux travaux des institutions publiques.

Je tiens également à remercier la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour l'important travail qu'elle accomplit. La Belgique continuera d'œuvrer aux côtés de l'ONU et des partenaires régionaux et internationaux pour appuyer les efforts des autorités et du peuple afghans en faveur de la paix et de la prospérité.

Qu'il me soit permis de conclure en rendant hommage aux victimes de la violence en Afghanistan et à la résilience du peuple afghan et des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. L'année 2018 détient le terrible record d'être l'année la plus meurtrière pour les civils jusqu'à présent. Depuis 2001, 10 000 personnes, dont de nombreux enfants, ont perdu la vie. J'ai moi-même servi en Afghanistan, et ces souffrances me touchent profondément. Néanmoins, la paix est possible en Afghanistan, et la Belgique continuera d'apporter son appui non seulement à un accord de paix résultant d'un processus dirigé et contrôlé par les Afghans, mais aussi au processus qui suivra cet accord. C'est pour cette raison que nous sommes ici aujourd'hui.

M^{me} Boucher (Canada) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier sincèrement l'Allemagne pour son engagement constant et le rôle de chef de file qu'elle a joué dans le cadre de l'élaboration du projet de résolution de cette année sur la situation en Afghanistan (A/73/L.44). Je voudrais également remercier le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies pour sa déclaration édifiante dans laquelle il a mis en exergue non seulement les défis importants auxquels son pays est confronté, mais aussi son potentiel incontestable.

Comme il l'a souligné, la communauté internationale doit plus que jamais accompagner l'Afghanistan, alors qu'il poursuit ses efforts en faveur d'un avenir durable et d'un pays bien gouverné, qui respecte les droits de l'homme et qui est maître de son destin. À cet égard, je tiens à souligner le rôle important que jouent les pays voisins de l'Afghanistan pour ce qui est d'appuyer les

efforts de paix, d'améliorer l'interconnectivité et de promouvoir les possibilités de développement économique avec ce pays.

Le projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui illustre l'importance de l'engagement et de la coopération de la communauté internationale. Il met également l'accent sur le rôle de premier plan que le Gouvernement et le peuple afghans jouent pour bâtir un avenir meilleur. C'est pour cette raison que notre pays est fier de s'être porté coauteur de ce projet de résolution, qui a toujours été adopté par l'Assemblée par consensus.

La Conférence de Genève sur l'Afghanistan, qui s'est tenue récemment, atteste également de l'appui continu du monde. Elle a été une occasion de mettre en relief la solidarité de la communauté internationale avec le peuple et le Gouvernement afghans dans leurs efforts en faveur de la paix et de la prospérité dans leur pays. Nous avons également pris note avec satisfaction de l'engagement renouvelé du Gouvernement afghan à faire avancer les efforts de développement et les réformes, qui sont des éléments essentiels pour la stabilité et la prospérité du pays.

(l'oratrice poursuit en français)

Le Canada est fier de son engagement sécuritaire de longue date auprès de l'Afghanistan. Nous sommes fiers de notre appui en faveur du processus de paix et de réconciliation engagé par les Afghans. Nous sommes fiers aussi des efforts importants que nous avons entrepris en faveur des femmes et des filles afghanes.

Ce sentiment de fierté nous vient de notre conviction qu'en aidant l'Afghanistan à bâtir un pays plus stable, sécuritaire et démocratique qui respecte les droits de la personne, en particulier ceux des femmes et des filles afghanes, nous contribuons non seulement au développement du peuple afghan mais nous participons aussi à créer un monde plus sûr et prospère.

(l'oratrice reprend en anglais)

L'Afghanistan a récemment vécu un important processus démocratique avec les élections législatives d'octobre 2018. Je salue le courage des Afghans qui, en dépit des actes d'intimidation et des menaces de violence, se sont rendus aux urnes pour voter. Je tiens également à saluer le courage des responsables électoraux afghans et du personnel du secteur de la sécurité qui ont accompagné les élections. Nous nous réjouissons à la perspective de la tenue d'une élection présidentielle

libre et régulière en Afghanistan en 2019, qui marquera une autre étape importante pour le pays.

Nous espérons que les enseignements tirés des élections législatives d'octobre 2018 seront appliqués en 2019. En particulier, le Canada poursuivra ses efforts en collaboration avec ses partenaires afghans et internationaux pour garantir une participation véritable de tous les Afghans, notamment les femmes, au processus électoral. Le Canada appuie un processus de paix inclusif, dirigé et contrôlé par les Afghans, dans le cadre duquel les femmes afghanes jouent véritablement un rôle de premier plan. Nous savons qu'il est impossible d'instaurer durablement la paix et la sécurité sans la participation active et concrète de tous les membres de la société, y compris les femmes et les filles.

Le Canada appuie ce projet de résolution, et nous soutenons le peuple afghan dans ses efforts en faveur d'un avenir plus sûr, plus prospère et plus pacifique.

M. Al Habib (République islamique d'Iran) *(parle en anglais)* : Pour se remettre de décennies d'insécurité et d'instabilité, l'Afghanistan a besoin d'un appui international ferme et soutenu. Dans ce contexte, nous voudrions souligner l'importance de la récente Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan. Elle a permis de mettre en évidence l'appui indéfectible et la solidarité sans faille de la communauté internationale envers le peuple et le Gouvernement afghans, dans leurs efforts pour parvenir à la paix, à la stabilité et à la prospérité.

Cette année, nous avons été témoins d'un certain nombre d'événements prometteurs en Afghanistan. La tenue des élections législatives, en dépit de multiples menaces en matière de sécurité et de complots, est une évolution positive. En effet, elle permet de consolider les fondements de la démocratie et de l'état de droit dans le pays. Nous adressons nos sincères félicitations au peuple et au Gouvernement afghans pour cette réalisation, qui doit être complétée par l'élection présidentielle prévue en avril 2019. La République islamique d'Iran est prête à apporter son assistance, par tous les moyens, à ce pays frère qu'est l'Afghanistan en vue de la tenue d'une élection libre et régulière.

L'évolution récente de la situation en Afghanistan a été également marquée par des efforts renouvelés en faveur de la paix et de la réconciliation. À l'heure actuelle, il existe un fort consensus national, régional et mondial quant au fait qu'il n'y a pas de solution militaire dans ce pays. Par conséquent, le moment de la

réconciliation nationale et d'une solution politique inclusive en Afghanistan est venu. Le Gouvernement et le peuple afghans doivent s'approprier ce processus et le diriger. Les formats complémentaires de Kaboul, de Tachkent et de Moscou témoignent de cet élan, dont il faut profiter.

La communauté internationale doit faciliter le dialogue inter-afghan en contribuant aux efforts visant à amener les Taliban à la table des négociations pour mener des pourparlers inclusifs et exhaustifs avec le Gouvernement. Un appui international véritable et solide ainsi que l'intégration nationale et régionale seront les clefs du succès.

En outre, pour aboutir à une solution durable, les efforts doivent être inclusifs et basés sur les fondements politiques existants, notamment la Constitution. Plus important encore, ils doivent tenir compte des causes profondes de l'instabilité et de l'insécurité dans le pays au cours des 40 dernières années. Une de ces causes est la présence de forces étrangères, qui n'ont jamais ramené la stabilité en Afghanistan ou dans notre région. Au contraire, historiquement, elles préparent le terrain au recrutement par les extrémistes. C'est pourquoi nous n'avons jamais pensé que de telles forces contribuent à la paix et à la stabilité en Afghanistan.

Notre appui à la résolution annuelle de l'Assemblée générale sur la situation en Afghanistan reflète notre soutien sincère et général à un pays voisin et ne doit pas être interprété à tort comme une forme de reconnaissance ou d'appui à la présence continue ou aux activités des forces étrangères dans ce pays. Au contraire, nous estimons que la meilleure contribution que pourraient apporter les forces étrangères à la paix et à la stabilité en Afghanistan serait de quitter le pays. Nous continuons donc d'appeler fermement à un retrait responsable et assorti de délais de toutes les forces étrangères d'Afghanistan, indépendamment de leur mandat ou structure.

Au lieu de déployer des forces étrangères, aucun effort ne doit être ménagé pour soutenir et renforcer les forces militaires et de sécurité afghanes. C'est une des principales exigences pour la stabilité à long terme en Afghanistan, et cet objectif doit donc être prioritaire. Il est essentiel, en particulier, de lutter contre les groupes terroristes tels que Daech, dont l'infiltration en Afghanistan n'a fait que provoquer de nouvelles effusions de sang et aggraver les tendances sectaires dangereuses.

Nous avons déclaré à maintes reprises que personne n'a bénéficié d'avoir parrainé et soutenu Daech et d'autres groupes terroristes en Syrie et en Iraq, et nul ne bénéficiera de les parrainer en Afghanistan et en Asie centrale. Il faut endiguer cette tendance alarmante et terrible avant qu'elle n'atteigne des proportions catastrophiques.

Un des principaux éléments de cette approche doit être une stratégie double visant à lutter simultanément contre le trafic de drogue et le terrorisme. Ceci est crucial, car de tout temps, le terrorisme et le trafic de drogue ont été complémentaires en Afghanistan.

Dans le même temps, pour lutter contre la menace de la drogue, il nous faut mettre en place une stratégie globale, qui tienne compte du développement économique des ressources abondantes de l'Afghanistan. À cette fin, la communauté internationale doit continuer d'appuyer les efforts que déploient le peuple et le Gouvernement afghans pour utiliser de manière optimale les possibilités économiques existantes.

En tant que pays frère, l'Iran a fourni un appui sans précédent au peuple afghan au cours des 40 dernières années, notamment en accueillant près de 4 millions de réfugiés afghans. Nous sommes disposés à continuer d'aider nos frères et sœurs afghans dans leur quête de paix et de coopération avec tous, sur la base de nos objectifs communs.

Pour appuyer un développement économique durable en Afghanistan, mon pays se mobilise afin que des contributions soient versées de manière durable et institutionnalisée. La connectivité est un élément vital à cet égard et les réseaux maritimes et ferroviaires de l'Iran, notamment Chabahar, sont essentiels au développement de l'Afghanistan. Compte tenu des sanctions illégales unilatérales dont l'Iran est la cible, nous tenons à souligner que toute tentative de perturber ce projet vital ne fera que faciliter la tâche de ceux qui s'opposent à la paix et au progrès en Afghanistan.

Nous appuyons les efforts de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et nous soulignons la nécessité d'établir un partenariat solide entre les organismes des Nations Unies et ce pays. Nous soulignons l'importance que revêt l'adoption de la résolution annuelle de l'Assemblée générale sur la situation en Afghanistan. Étant donné qu'elle représente le ferme appui de la communauté internationale à l'Afghanistan, cette résolution doit être équilibrée, refléter la situation actuelle sur le terrain et prendre en compte les

préoccupations de tous. Cela est essentiel pour garantir que son contenu suscite l'appui sans équivoque de tous les États Membres.

Je conclus en réaffirmant la détermination du peuple et du Gouvernement iraniens à continuer d'appuyer le peuple et le Gouvernement afghans fraternels.

M. Islam (Bangladesh) (*parle en anglais*) : La délégation bangladaise tient à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé sur l'Afghanistan (A/73/374).

Le Bangladesh reste encouragé par la détermination de la communauté internationale à continuer d'appuyer la paix et la stabilité en Afghanistan. La visite effectuée par le Conseil de sécurité dans le pays du 13 au 15 janvier a été une affirmation de l'engagement continu de la communauté internationale en faveur d'un Afghanistan pacifique, sûr, stable et prospère.

Nous avons suivi avec intérêt la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan qui s'est déroulée les 27 et 28 novembre et durant laquelle le Gouvernement afghan a réaffirmé son attachement à la réforme, aux processus démocratiques et au développement pour le peuple afghan. Le Bangladesh accueille avec satisfaction le Communiqué conjoint et le Cadre de responsabilité mutuelle de Genève convenus à Genève. Nous soulignons l'importance capitale d'un processus dirigé et contrôlé par les Afghans, étayé par une coopération régionale et internationale renforcée, en vue d'instaurer une paix et une stabilité durables dans le pays.

Le Bangladesh salue les progrès accomplis par le Gouvernement d'unité nationale dans les domaines politique, de la gouvernance, économique et social. Nous saluons les initiatives visant à promouvoir le renforcement de la participation des femmes et des jeunes à l'examen des questions de paix, de sécurité et de développement.

Nous félicitons le Gouvernement et le peuple afghans du bon déroulement des élections organisées en octobre, au mépris des menaces et attaques terroristes dans plusieurs parties du pays. Nous attendons avec impatience, de même que la communauté internationale, la tenue de l'élection présidentielle prévue en avril 2019.

Le Bangladesh attache de l'importance aux efforts manifestes que déploie l'ONU pour promouvoir la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme en Afghanistan. Nous appuyons l'engagement durable du Secrétaire général et de son représentant spécial pour l'Afghanistan. Nous apprécions le travail

qu'effectue la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan en application de la résolution 2405 (2018). Le Bangladesh souhaite assister au retour sûr, volontaire et digne des réfugiés afghans et encourage à l'application continue de cette résolution, en tenant compte des réalités sur le terrain.

Le Bangladesh condamne sans équivoque tous les attentats terroristes en Afghanistan et exprime sa solidarité inébranlable avec le Gouvernement et le peuple afghans. Nous partageons la préoccupation que suscite la présence de groupes terroristes dont l'objectif est de propager et de consolider leur réseau dans toute la région et au-delà. Nous restons particulièrement attentifs à la présence signalée de combattants terroristes étrangers et à l'implication de groupes terroristes dans la culture et le trafic de stupéfiants. Le Bangladesh salue le rôle courageux que jouent les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes face à de tels risques et exhorte la communauté internationale à continuer d'appuyer le renforcement de leurs capacités. Nous sommes disposés à coopérer avec les autorités afghanes compétentes et à partager nos informations et notre expérience, notamment en application des accords régionaux pertinents. Par principe, le Bangladesh reste déterminé à ne pas permettre que son territoire soit utilisé à des fins terroristes ou hostiles contre tout autre pays, notamment les pays de la région.

Sous la direction de la Première Ministre, Sheikh Hasina, le Bangladesh continue d'attacher la plus haute importance au renforcement et à la consolidation des relations bilatérales avec ses voisins d'Asie du Sud. Étant donné que le développement dans l'éducation, la santé et l'agriculture est vital pour l'instauration de la paix, nous sommes disposés à partager avec l'Afghanistan nos expériences de développement dans divers domaines, à savoir l'autonomisation des femmes, l'éducation non formelle, les soins de santé communautaires, l'eau et l'assainissement, la mise en valeur des ressources humaines, la réforme du système judiciaire et les programmes sociaux et humanitaires. Nous avons proposé de fournir des formations pour aider les cadres et les responsables afghans à développer les compétences nécessaires dans des domaines tels que les secteurs financier, judiciaire et administratif, la gestion des effets des catastrophes, la vulgarisation agricole et l'épanouissement des jeunes.

Le Bangladesh et l'Afghanistan œuvrent actuellement pour renforcer leurs relations bilatérales grâce à des cadres institutionnels tels que les consultations

entre les services diplomatiques, les accords commerciaux, les échanges culturels, les exemptions de visa pour les responsables gouvernementaux et les accords sur les services aériens. Le Bangladesh offre aussi des bourses à des étudiants afghans de l'enseignement supérieur, pour les études de médecine et d'autres matières.

Étant donné que nous sommes convaincus du potentiel des connexions régionales en tant que clef pour assurer la croissance et éliminer la pauvreté, nous sommes encouragés par diverses initiatives des pays de la région visant à exploiter les possibilités de commerce et de transit de l'Afghanistan en tant que pôle de connectivité. Fort des initiatives qu'il a lancées récemment pour promouvoir la connectivité sous-régionale, le Bangladesh espère sincèrement élargir ce modèle pour participer à des dispositifs bénéfiques de connectivité régionale avec d'autres pays de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale.

En 2002, la plus grande organisation non gouvernementale du Bangladesh, Building Resources Across Communities (Développer les ressources au sein des communautés), lançait sa première opération internationale en Afghanistan. Depuis lors, elle a continué de jouer un rôle important en prodiguant un enseignement secondaire de premier et de deuxième cycles, un enseignement technique et professionnel et des services de santé communautaires, en travaillant avec les autorités locales pour construire des infrastructures rurales et en aidant à mettre en œuvre des projets de développement social dans de nombreuses provinces et dans des communautés difficiles d'accès. Cette approche du développement améliore la participation, sensibilise à l'égalité des sexes et aux droits de l'enfant et encourage l'appropriation par les communautés.

Nous soulignons l'importance de maintenir la communauté de vues des États Membres de l'Organisation des Nations Unies pour contribuer à la pérennité de la paix et au développement durable en Afghanistan. Les aspirations légitimes du peuple afghan doivent l'emporter sur les considérations externes. Le projet de résolution dont nous sommes saisis doit traduire notre attachement collectif à cet objectif et nous remercions la délégation allemande d'avoir facilité son élaboration.

M. Camp (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis se félicitent du projet de résolution A/73/L.44 sur l'Afghanistan, dont nous avons été heureux de nous porter coauteur. Mon pays veut une paix qui profite à tous les Afghans et à toutes les Afghanes. Nous voulons une paix qui permettra à l'Afghanistan de

jouer son rôle légitime et conforme à ses obligations, en contribuant à la sécurité internationale et en veillant à ce que son territoire ne soit plus exploité par les terroristes. Et nous voulons une paix qui accélère la croissance économique et la prospérité de l'Afghanistan et de ses voisins.

Il y a des signes encourageants : l'invitation du Gouvernement d'unité nationale aux Taliban à entamer des pourparlers de paix sans condition préalable; l'élaboration par le Gouvernement d'un plan d'action et d'une feuille de route et la nomination des membres d'une équipe de négociations inclusive; et le cessez-le-feu de l'Eid al-Fitr, le premier de ce genre en 17 ans, bien qu'il ait été suivi par le refus décevant des Taliban d'accepter un deuxième cessez-le-feu pendant l'Eid al-Adha. Un engagement des Taliban en faveur d'une issue pacifique ne s'est que trop fait attendre. Nous demandons aux Taliban d'accepter l'idée d'un cessez-le-feu et de désigner une équipe de négociations investie des pouvoirs appropriés.

Pour leur part, les États-Unis continuent d'appuyer un processus dirigé et contrôlé par les Afghans. La paix en Afghanistan est possible et nous devons tous saisir l'occasion actuelle. Aujourd'hui, nous réaffirmons notre attachement au peuple afghan et nous saluons les progrès qui ont déjà été réalisés et ceux qui le seront à l'avenir.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni exhorte l'Assemblée à fournir son plein appui au Gouvernement afghan et au projet de résolution dont nous sommes saisis (A/73/L.44). Nous saluons les efforts faits par nos collègues allemands en tant que rédacteurs du projet de résolution, qui, selon nous, doit réunir un large accord et le consensus, à l'instar des années précédentes. Le Royaume-Uni reste déterminé à soutenir le Gouvernement afghan, de concert avec la communauté internationale, comme l'a démontré la semaine dernière la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan.

Le projet de résolution reconnaît l'importance d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Afghans, pour le bien du peuple afghan. Nous convenons avec le Gouvernement afghan que c'est la seule façon d'instaurer une paix juste et durable et nous pensons que toutes les délégations ici présentes doivent lui accorder leur plein appui.

Le courage et la détermination de la population afghane, qui a participé aux élections parlementaires

en octobre, confirment l'exigence d'un environnement politique où tous les citoyens ont des possibilités égales de s'exprimer au sujet de l'avenir de leur pays. Les élections ont aussi démontré une nouvelle fois la résilience, la ténacité et le courage du peuple afghan. Nous nous félicitons de l'inclusion dans le projet de résolution d'un passage qui rend hommage à ceux qui ont défié les menaces et les actes d'intimidation pour exercer leurs droits démocratiques.

Néanmoins, plusieurs problèmes techniques et logistiques ont pesé sur les élections et sont préoccupants. Il est vital que les organismes afghans de gestion des élections tirent les enseignements de cette expérience et mettent en œuvre les réformes nécessaires pour que ces questions soient résolues avant l'élection présidentielle de l'année prochaine.

Tandis que l'Afghanistan continue de développer ses institutions, nous nous félicitons de l'importance que le projet de résolution accorde à la réussite des efforts du Gouvernement afghan pour mener à bien son programme de réformes. Comme la communauté internationale en a discuté à Genève, des succès notables ont été remportés, notamment dans la viabilité des finances publiques, l'amélioration de la budgétisation et les progrès réalisés cette année au sujet des indicateurs sur la facilité de faire des affaires. Tout cela aidera l'Afghanistan à parvenir à une vision collective de l'autonomie. Toutefois, il est vital que le rythme des réformes s'accélère et soit maintenu pendant toute la période électorale à venir.

Pour que la paix soit durable, elle doit être inclusive. Nous constatons donc avec beaucoup de satisfaction les multiples références à la protection et de l'autonomisation des femmes et des filles qui figurent dans le projet de résolution. Nous nous félicitons en particulier de l'inclusion du paragraphe 35, qui félicite le Gouvernement afghan de son action visant à garantir la participation pleine et égale des femmes à toutes les sphères de la vie afghane. Ce travail vital va de l'application du Plan d'action national afghan pour les femmes et la paix et la sécurité, de 2015, à la représentation des femmes au Haut Conseil pour la paix et, plus récemment, à l'intégration de femmes dans l'équipe de négociation proposée par le Président Ghani pour les pourparlers de paix.

Pour conclure, nous invitons vivement l'Assemblée à accorder son plein appui au projet de résolution et à confirmer l'importance du respect des droits de

l'homme et celle d'un règlement politique pour mettre fin à la violence en Afghanistan.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question. L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/73/L.44.

Avant de donner la parole aux délégations qui souhaitent expliquer leur vote avant le vote, je rappelle aux délégations que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie accorde une importance particulière à la situation en Afghanistan et à l'adoption par l'Assemblée générale du projet de résolution A/73/L.44, dont le texte doit se fonder sur une analyse approfondie et la prise en compte des réalités actuelles et refléter les efforts collectifs de la communauté internationale pour trouver des solutions efficaces et durables à la situation en Afghanistan.

Au lieu de cela, pour la première fois depuis un certain nombre d'années, les consultations sur le projet de texte ont fait fi non seulement de la dynamique régionale, mais également d'un certain nombre de préoccupations de principe exprimées par la Russie, qu'il n'aurait pas été difficile d'examiner. Étant donné l'absence de consensus, et puisque nous ne pouvons pas l'appuyer, nous proposons que le projet de résolution soit mis aux voix. Le texte mentionne longuement les progrès réalisés dans la normalisation de la situation en République islamique d'Afghanistan, alors que la situation réelle dans le pays est en fait bien différente, comme l'a notamment confirmé la mission du Conseil de sécurité à Kaboul. Nous avons vu la situation se détériorer au fil des ans, et nous ne cachons pas que nous avons un tas de questions quant aux personnes responsables de la situation actuelle en Afghanistan. Nous n'avons toujours reçu aucun rapport objectif sur les résultats concrets des 17 années de lutte de la coalition internationale contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants. Il est regrettable qu'au cours des travaux sur l'élaboration du projet de résolution, plusieurs délégations aient simplement fait abstraction de la réalité objective de la menace croissante que représente l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) pour la sécurité non seulement de l'Afghanistan mais également des États voisins, notamment

des États d'Asie centrale, alors que la présence de combattants de l'EIIL dans le pays est une dure réalité qui ne doit pas être minimisée ni tout simplement éludée.

Nous avons été déçus par la réticence d'un certain nombre de délégations à tenir objectivement compte du rôle et des résultats des consultations tenues au format moscovite, qui sont devenues une plateforme importante pour lancer des négociations ciblées visant à faire progresser le processus de réconciliation nationale. Le 9 novembre, une importante réunion a notamment eu lieu à Moscou entre les représentants de Kaboul et les Talibans. Selon nous, le fait que certaines délégations ne fassent aucun cas de cette réunion est un signe de leur réticence à contribuer sincèrement à donner une dimension concrète aux efforts visant à lancer le dialogue intra-afghan. Nous sommes fermement convaincus que notre tâche commune, lorsque nous nous mettons d'accord sur un texte qui porte sur des crises régionales telles que le conflit en Afghanistan, doit avant tout consister à éviter que les décisions de l'Organisation des Nations Unies ne soient trop éloignées des réalités d'une région. Cette réticence à refléter fidèlement la réalité conduira à une impasse, qui non seulement ne contribuera pas à un règlement de la crise, mais sapera également la confiance dans les décisions de l'Assemblée générale. À l'avenir, nous demandons une fois de plus aux rédacteurs, lors des consultations sur des projets de résolution, de prendre objectivement en compte les observations et les préoccupations de principe de toutes les délégations, et pas seulement celles de certains pays donnés.

Pour terminer, il convient de souligner que la délégation russe appuie activement et systématiquement la volonté du peuple afghan d'instaurer une paix durable dans son pays. La Russie et l'Afghanistan sont liés par des relations amicales qui ont fait leurs preuves depuis longtemps, qui sont dans l'intérêt national de nos deux pays et qui promeuvent un développement stable et multidimensionnel dans l'ensemble de la région et dans le monde en général.

Nous nous félicitons vivement de l'héroïsme et du courage dont font preuve les forces armées afghanes et nous rendons un hommage mérité à tous ceux qui ont perdu la vie en luttant contre les menaces terroristes. Il ne sera toutefois pas possible de stabiliser l'Afghanistan et de régler ses problèmes sans que la communauté internationale n'adopte une démarche globale. Nous sommes prêts à continuer d'œuvrer en faveur de l'amélioration de la coordination de toutes les mesures prises par les États en vue de garantir la paix en Afghanistan.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur au titre des explications de vote avant le vote. Je donne la parole au représentant de l'Afghanistan pour une motion d'ordre.

M. Saikal (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je prends la parole pour expliquer notre position sur la proposition de la délégation russe. Notre délégation regrette profondément que la délégation russe ait demandé un vote sur le projet de résolution de cette année (A/73/L.44) sur la situation en Afghanistan.

Le projet de résolution sur la situation en Afghanistan est adopté par consensus chaque année depuis son inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Ces dernières années, il a continué de recueillir un ferme appui consensuel au sein de l'Assemblée générale, ce qui reflète la détermination de la communauté internationale à aider notre peuple à surmonter des décennies de conflit et à instaurer une paix et une stabilité durables dans notre pays.

Les négociations sur le projet de résolution de cette année ont été, comme toujours, ouvertes à tous et menées de manière compétente par la délégation allemande en sa qualité de facilitatrice. Au cours des négociations, les délégations ont présenté des vues et des propositions qui ont été attentivement examinées et débattues. Les différentes parties prenantes, en particulier l'Afghanistan, se sont montrées très souples afin de parvenir à un consensus sur des questions connexes qui sont conformes aux besoins et aux priorités de l'Afghanistan. Jusqu'à tard hier soir, nous avons fait de notre mieux pour tendre la main à nos collègues russes. L'objectif principal de ce processus était de maintenir l'essence de la résolution 72/10 de l'année dernière tout en y intégrant les nombreux faits nouveaux importants qui se sont produits au cours de l'année écoulée en Afghanistan. Le projet de résolution de cette année reflète ces faits nouveaux tout en réaffirmant l'appui continu de la communauté internationale. La délégation russe s'est dite préoccupée par trois points : premièrement, la référence aux consultations tenues au format moscovite dans le projet de résolution; deuxièmement, la menace posée par Daech et des groupes terroristes similaires; et, troisièmement, la référence au rôle d'appui que l'OTAN continue de jouer en Afghanistan pour aider à renforcer les capacités des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes par des engagements pris à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan et à la Conférence de Varsovie sur la lutte contre le terrorisme. J'aborderai brièvement chacun de ces trois points.

Premièrement, l'Afghanistan s'est clairement félicité de tous les processus régionaux et internationaux à l'appui de nos efforts de paix dirigés et contrôlés par les Afghans. Toutefois, nous avons clairement indiqué que selon nous, toutes ces initiatives doivent permettre de renforcer le rôle central de la conduite et de l'appropriation par l'Afghanistan de nos efforts de paix visant à mettre fin au conflit actuel.

Le projet de résolution de cette année fait référence aux consultations tenues au format moscovite, sur la base du libellé convenu dans le Communiqué de Genève approuvé il y a un peu moins de deux semaines, en présence de toutes les délégations, y compris celle de la Fédération de Russie. C'est pourquoi, avec un grand nombre de pays, nous n'avons pas été en mesure d'approuver des modifications du libellé sur le format moscovite qui s'écartaient du libellé convenu à Genève. En outre, bien que la réunion de Moscou ait été un fait nouveau, son déroulement a été contraire au principe de transparence, étant donné que quatre des cinq Talibans qui se sont rendus à Moscou l'ont fait sans bénéficier d'une dérogation à l'interdiction de voyager qui leur est imposée par le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés.

Deuxièmement, les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes sont en première ligne dans la lutte contre divers groupes terroristes venus de l'étranger, notamment Daech et ses affiliés. Les progrès réalisés par nos forces dans la lutte contre ces groupes, en particulier contre Daech, ont atteint de nouveaux sommets, et ces groupes ont subi de lourds revers sur le champ de bataille, ce qui a entraîné une réduction considérable de leur présence dans diverses régions du pays, notamment dans le nord. C'est pourquoi nous avons choisi de conserver le libellé convenu dans la résolution de l'année dernière, qui reflétait la menace posée par Daech sans exagérer la réalité de la situation sur le terrain.

Troisièmement, l'Afghanistan collabore avec divers partenaires internationaux aux fins de la sécurité et de la stabilité, notamment l'OTAN, qui fournit un important appui en matière de sécurité et de formation aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. À cet égard, divers paragraphes du projet de résolution, y compris certaines références à l'OTAN, ont été simplifiés pour obtenir un texte plus ciblé, sur proposition d'un certain nombre de délégations, dont la Fédération de Russie. En conséquence, toute modification supplémentaire ne serait pas acceptable pour l'Afghanistan et pour nos partenaires internationaux concernés.

Le représentant de la Fédération de Russie nous a rappelé la visite effectuée par le Conseil de sécurité à Kaboul en janvier, il y a environ 11 mois. J'étais présent lorsque la délégation russe, assise à table avec le Président de notre pays, s'est engagée à améliorer la coordination et le consensus entre les membres du Conseil de sécurité, en mettant l'accent sur l'amélioration de la sécurité et du développement en Afghanistan. Nous attendions avec intérêt de poursuivre notre

coopération avec la Fédération de Russie sur ce projet de résolution.

Nous déplorons une fois de plus la demande de vote faite par la Fédération de Russie, qui laisse entendre son intention de jouer un rôle non constructif s'agissant du consensus et de l'appui de la communauté internationale concernant l'Afghanistan. En conséquence, nous appelons tous les États Membres à voter pour le projet de résolution, conformément à l'appui de longue date de l'Assemblée générale et de la communauté internationale à un Afghanistan pacifique, stable et prospère.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne pour une motion d'ordre.

M. Licharz (Allemagne) (*parle en anglais*) : L'Allemagne souscrit pleinement à la déclaration sur une motion d'ordre prononcée par le représentant de l'Afghanistan, qui a éloquemment décrit le processus de rédaction du projet de résolution A/73/L.44 dont nous sommes saisis aujourd'hui, ainsi que les questions de fond qui ont été prises en considération durant ce processus long et inclusif. Sans répéter ses propos, je tiens seulement à réaffirmer que l'Allemagne regrette que la Fédération de Russie ait demandé que le projet de résolution soit mis aux voix. Nous appelons tous les États Membres non seulement à appuyer le projet de résolution mais également, ce faisant, à appuyer le peuple et le Gouvernement afghans.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie pour une motion d'ordre.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je tiens simplement à m'assurer brièvement de la motion d'ordre sur laquelle les délégations afghane et allemande viennent de prendre la parole. La délégation russe a fait une déclaration au titre des explications de vote avant le vote dans laquelle elle a demandé une décision concernant ce vote. Il n'y a pas eu de violation de l'ordre de la séance, et je suppose donc que les délégations afghane et allemande ont pris la parole au titre des explications de vote avant le vote et non sur une motion d'ordre. Peut-on nous donner des éclaircissements à cet égard?

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Pour répondre à la question de la délégation russe, je renvoie l'Assemblée à l'article 88 de son règlement intérieur, qui dispose que le Président ne peut pas autoriser l'auteur d'une proposition à expliquer son vote sur sa proposition. Les délégations afghane et allemande se sont basées sur cet article pour leurs déclarations.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/73/L.44, intitulé « La situation en Afghanistan ».

Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie sur une motion d'ordre.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Vous avez fait référence à l'article 88 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, qui dispose que, lorsque le Président a annoncé que le vote commence, aucun représentant ne peut interrompre le vote, sauf pour présenter une motion d'ordre. Il me semble que vous n'aviez pas annoncé que le vote commençait, et nous avons prononcé notre déclaration au titre des explications de vote avant le vote, en demandant que le projet de résolution A/73/L.44 soit mis aux voix. Il est donc incorrect de dire que les délégations afghane et allemande ont pris la parole sur une motion d'ordre en vertu de l'article 88 du Règlement intérieur. Ces délégations s'exprimaient au titre des explications de vote avant le vote, parce que le vote n'avait pas encore commencé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je prends bonne note de la déclaration de la Fédération de Russie, qui figurera dans le procès-verbal de la séance.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/73/L.44, intitulé « La situation en Afghanistan ».

Je donne maintenant la parole au représentant du Secrétariat.

M. Nakano (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : Je signale que, depuis le dépôt du projet de résolution, outre ceux énumérés dans le document A/73/L.44, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Albanie, Andorre, Autriche, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Mongolie, Monténégro, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Tadjikistan, Thaïlande, Turkménistan et Ukraine.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/73/L.44. Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour :

Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine,

Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malawi, Maldives, Malte, Maroc, Maurice, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Samoa, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Thaïlande, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen

Votent contre :

Néant

S'abstiennent :

Fédération de Russie, Libye, Zimbabwe

Par 124 voix contre zéro, avec 3 abstentions, le projet de résolution A/73/L.44 est adopté (résolution 73/88).

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole aux orateurs au titre des explications de vote sur la résolution que nous venons d'adopter, je rappelle aux délégations que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Je donne la parole au représentant de la Chine.

M. Lie Cheng (Chine) (*parle en chinois*) : L'adoption de la résolution 73/88, sur la situation en Afghanistan, contribue à démontrer l'appui de la communauté internationale au peuple et au Gouvernement afghans et encouragera le Gouvernement d'unité nationale à poursuivre ses efforts pour promouvoir le développement socioéconomique et la réconciliation

nationale. Elle contribuera également à renforcer la coopération économique et l'interconnectivité dans la région et aidera l'Afghanistan à participer au processus d'intégration économique régionale.

La Chine n'est pas pleinement satisfaite de certaines parties du texte de la résolution que nous venons d'adopter. Le texte ne parvient pas à maintenir le consensus qui s'est dégagé dans le passé entre les États Membres sur plusieurs questions importantes. Au cours des consultations sur le projet de résolution, les préoccupations significatives de certains États Membres n'ont pas été prises en compte. En conséquence, un vote

enregistré a été demandé. La Chine tient à exprimer sa déception à cet égard. Néanmoins, par souci d'appuyer l'instauration rapide de la paix, de la stabilité et du développement en Afghanistan, la Chine a voté pour la résolution.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 40 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 12 h 20.